

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Vingt-deuxième séance – Mardi 27 octobre 2015, à 20 h 30

**Présidence de M. Carlos Medeiros, président**

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, conseillère administrative, *MM. Pierre Gauthier* et *Vincent Schaller*.

Assistent à la séance: *M<sup>me</sup> Esther Alder*, maire, *M. Guillaume Barazzone*, vice-président, *MM. Rémy Pagani* et *Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 15 octobre 2015, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 27 octobre et mercredi 28 octobre 2015, à 17 h et 20 h 30.

**1. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

**3.a) Résolution du 27 octobre 2015 de M<sup>me</sup> et MM. Eric Bertinat, Natacha Buffet-Desfayes, Jacques Pagan, Pierre Scherb, Jean Zahno, Didier Lyon et Christo Ivanov: «Pour que la Ville exige le respect de la loi» (R-190)<sup>1</sup>.***PROJET DE RÉOLUTION*

Considérant que:

- l'article 4, alinéa 1, de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement (LRDBH) stipule que «l'exploitation de tout établissement régi par la présente loi est soumise à l'obtention préalable d'une autorisation d'exploiter délivrée par le département compétent»;
- le Service du commerce (SCOM) reçoit et instruit les requêtes, délivre les autorisations prévues par la loi et prononce les mesures et sanctions administratives prévues par la loi (article 1, alinéa 2, du règlement d'exécution de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement), alors que le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) est chargé de l'application de ce règlement (comme le prévoit son article 1, alinéa 1);
- l'association L'Animalerie/Usine (ci-après «l'Usine») exploite cinq buvettes dans son enceinte, qui ne bénéficient d'aucune autorisation d'exploitation au sens de la LRDBH, de sorte qu'elle s'expose elle-même aux sanctions prévues par cette loi;
- afin de pouvoir continuer de bénéficier de dons et de subventions pour son fonctionnement, l'Usine s'est formellement engagée, au printemps dernier, envers

---

<sup>1</sup> Annoncée et motion d'ordonnancement, 2182.

le DSE à déposer cinq demandes d'autorisation d'exploiter relatives à chacune de ses buvettes et ce, conformément à la loi et aux exigences du SCOM;

- aujourd'hui, force est de constater que, en violation de l'accord conclu et des exigences du service compétent, l'Usine refuse de déposer cinq demandes d'autorisation distinctes en affirmant, d'une part, que ses buvettes sont «accessoires» à son offre culturelle, mais, d'autre part, par la voix du département de la culture et du sport, qu'un traitement administratif distinct de ces mêmes buvettes accessoires mettrait en péril son existence même, ce qui n'a aucun sens;
- encore une fois, après les occupants illégaux de la Maison des arts du Grütli, la Ville prend parti pour les agitateurs qui refusent de se plier à la loi, alors que l'article 2, alinéa 1, de la loi sur l'administration des communes stipule que «l'autonomie communale s'exerce dans les limites de l'ordre juridique et plus particulièrement des compétences cantonales et fédérales, ainsi que du pouvoir de surveillance auquel la commune est soumise»,

le Conseil municipal:

- exige que l'Usine demande sans délai cinq autorisations administratives distinctes pour ses buvettes afin de se mettre en conformité avec la loi;
- prévient que toute subvention de la Ville de Genève, en vertu de la convention de subventionnement 2015-2018 entre le Canton, la Ville et le Théâtre de l'Usine, sera suspendue tant que les buvettes concernées n'auront pas obtenu les autorisations du SCOM.

### **3.b) Motion du 27 octobre 2015 de M<sup>mes</sup> et MM. Grégoire Carasso, Albane Schlechten, Sandrine Burger, Tobias Schnebli, Simon Gaberell, Olivier Gurtner et Sylvain Thévoz: «La Ville veut une autorisation unique pour l'Usine» (M-1196)<sup>1</sup>.**

#### *PROJET DE MOTION*

Considérant que:

- la Ville soutient la démarche de l'association faîtière L'Animalerie/Usine (ci-après «l'Usine»), dont le but est d'obtenir une autorisation unique pour ses activités au 4, place des Volontaires (rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage);

---

<sup>1</sup> Annoncée et motion d'ordonnancement, 2183.

- l'Usine est un partenaire de la Ville de Genève depuis 1989;
- l'Usine répond à la demande d'un nombre conséquent de spectateurs et spectatrices par an, cela pour un montant dérisoire;
- le projet de l'Usine a toujours été porté par une faitière et que c'est cette dernière qui est garante de la convention passée avec la Ville de Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire en sorte que l'Usine bénéficie d'une autorisation unique de buvette d'événements pour l'ensemble de ses activités.

### **3.c) Projet de délibération du 27 octobre 2015 de M<sup>me</sup> et M. Natacha Buffet-Desfayes et Eric Bertinat: «Mettons fin à l'irresponsabilité juridique de l'Usine» (PRD-111)<sup>1</sup>.**

#### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

Considérant que:

- l'Usine a appelé à une manifestation dans les rues de Genève durant la nuit du 24 au 25 octobre 2015, laquelle a engendré un certain nombre de dégâts dans nos rues;
- l'Usine exerce ses activités dans un bâtiment appartenant à la Ville de Genève et qu'elle reçoit chaque année près de 1 million de francs de la part de notre commune;
- l'Usine s'était engagée, en avril 2015, à demander cinq autorisations distinctes pour l'exploitation de ses cinq buvettes lors d'un accord conclu avec le Conseil d'Etat;
- la liberté artistique, que personne ne remet en doute, ne saurait aller de mise avec un refus de respecter notre ordre légal ainsi que les demandes des autorités;
- le Conseil administratif fait preuve d'un silence coupable dans ce dossier et qu'il se doit de soutenir le Conseil d'Etat pour amener l'Usine à respecter la loi;
- le règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) prévoit, à l'article 12, que les subventions peuvent être révoquées lorsque les bénéficiaires ne respectent pas la législation,

---

<sup>1</sup> Annoncée et motion d'ordonnancement, 2184.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition de plusieurs de ses membres,

*décide:*

*Article premier.* – L'ensemble des subventions de l'Usine sont suspendues jusqu'à ce que cette dernière se mette en conformité avec la loi.

*Art. 2.* – Les dégâts engendrés par la manifestation de l'Usine qui ne seraient pas couverts par les assurances seront pris en charge par la Ville de Genève.

*Art. 3.* – La charge prévue à l'article 2 sera couverte par des économies équivalentes dans les diverses subventions attribuées à l'Usine.

**3.d) Motion du 27 octobre 2015 de MM. Pascal Spuhler, Daniel Sormanni, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Thomas Zogg, François Bärtschi et Amar Madani: «Pour une affectation humanitaire de l'Usine!» (M-1197)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant que:

- la Ville de Genève est propriétaire du bâtiment mis à la disposition du collectif de l'Usine;
- ce bâtiment est exploité par le collectif pour différents usages, dont cinq établissements publics;
- le collectif refuse de se conformer aux lois en vigueur (entre autres la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement);
- ce collectif organise des manifestations non autorisées à travers la ville et provoque des dégâts qui resteront à charge du contribuable;
- le montant global des subventions grassement versées à ce collectif est de plus de 2 millions de francs;
- le nombre de réfugiés que la Ville de Genève se doit d'accueillir est en augmentation;

---

<sup>1</sup> Annoncée et motion d'ordonnancement, 2184.

- il est difficile de trouver rapidement des lieux d'accueil convenables pour les familles de réfugiés syriens,  
le Conseil municipal demande au Conseil administratif:
- d'affecter tout ou partie des locaux utilisés par le collectif de l'Usine, durant la période nécessaire, afin d'abriter correctement les familles de réfugiés syriens, et cela dans l'attente de la mise à disposition de logements d'accueil standard pour les réfugiés;
- de procéder aux travaux nécessaires pour l'accueil des familles de réfugiés;
- de convenir de la politique globale de l'utilisation future de ce bâtiment.

**Le président.** Mesdames et Messieurs, vous avez accepté de lier les quatre objets sur l'Usine lors de la séance précédente. Je vais ouvrir la préconsultation sur les quatre objets. Même si nous les avons liés, la procédure nous oblige à traiter séparément chaque objet. Je donnerai d'abord la parole aux auteurs. Je ferai après le vote d'entrée en matière pour chaque objet séparément. Puis nous continuerons avec la même procédure séparée. Tout le monde est au même niveau? Parfait. Je donne la parole à M. Eric Bertinat pour le projet de résolution R-190.

#### *Préconsultation*

**M. Eric Bertinat** (UDC). Chers collègues, je pense qu'il n'y aura pas de problème à traiter tous ces objets sur le seul thème de l'Usine. Il y a deux aspects clairement identifiables. Le premier est la démarche entreprise par le conseiller d'Etat et qui vise à réclamer – à juste titre, à notre avis – des autorisations administratives pour pouvoir gérer cinq buvettes. Le deuxième aspect est la réaction des membres de l'Usine, de ceux qui fréquentent cet établissement, ou en tout cas d'une partie de ceux qui le fréquentent. Il faut le dire, elle est tout simplement inacceptable. Il est non seulement inacceptable de manifester violemment, mais aussi de s'en prendre au bien privé. Cela dénote, à mon avis en tout cas, une mentalité bien particulière, un non-respect du bien des autres, car il y a eu des dommages matériels importants. Tout cela est inacceptable dans un canton comme le nôtre. En plus, cela donne de notre commune une image catastrophique.

Pour la petite histoire, dans la nuit de samedi à dimanche, entre 2 h et 3 h du matin, ma famille a vécu un problème là où j'habite. Des ivrognes sont venus tambouriner contre les portes des habitants de l'immeuble. Nous avons dû appeler la police. Nous l'attendons toujours parce qu'elle était occupée à ce moment-là avec la manifestation de l'Usine... Je ne peux donc que déplorer cette situation. A ce titre, je ne comprends pas du tout l'attitude de la gauche, car on est là hors des sentiers légaux. Il faut vivement réagir.

Je fais un petit aparté concernant la question des cinq autorisations administratives. Je pense qu'on aurait encore pu en discuter. On aurait encore pu se dire que ce bâtiment a cinq buvettes et qu'il faut trouver une solution. Mais pour trouver une solution, encore faut-il qu'on puisse parler, qu'on ait des partenaires à qui s'adresser, qui ne soient pas des espèces de sauvageons qu'on libère comme ça en milieu urbain! C'est regrettable. S'agissant de ces autorisations, j'estime donc qu'on aurait pu discuter. On aurait pu réfléchir au cas de l'Usine. Même si ce qui se passe culturellement à l'Usine n'est pas notre tasse de thé, force est de reconnaître que l'Usine a du succès, qu'elle répond à un besoin, qu'elle est fréquentée par un bon nombre de Genevois et de personnes qui viennent de l'extérieur de Genève. Il y aurait eu en tout cas la possibilité de discuter. C'est tout au moins comme cela que l'on fait de la politique en Suisse. On est un pays de consensus, un pays où on se met autour d'une table et où on discute. En cela, l'attitude de l'Usine est extrêmement désagréable, et il faut tout faire pour remettre les choses à leur place.

Pour remettre les choses à leur place, à un moment donné, il faut évidemment donner une leçon. La leçon est claire; elle s'attaque directement aux subventions que touche l'Usine. Puisqu'ils sont si doués, si fortiches, qu'ils dénoncent sans arrêt non seulement les partis de droite mais finalement l'institution dans sa globalité, eh bien, il convient maintenant de régler le problème. C'est ce que nous proposons. Nous souhaitons vous voir nous soutenir.

**Le président.** Je vous donne la parole, Monsieur Carasso, pour la motion M-1196. Ou Madame Schlechten, c'est pareil...

**M<sup>me</sup> Albane Schlechten (S).** Merci, Monsieur le président, de me comparer à quelqu'un d'aussi honorable que M. Grégoire Carasso, c'est un beau compliment... On se jette un peu des fleurs en début de séance, ça fait du bien...

Pour répondre aux auteurs des autres objets présentés, notamment à M. Bertinat – vous transmettez, Monsieur le président –, j'aimerais replacer certaines choses dans le contexte historique, social et culturel de notre belle ville de Genève et retourner en 1989, lorsque le bâtiment fut attribué à l'association Etat d'urgences, suite aux nombreuses manifestations qui avaient lieu dans la rue, dans des parcs, dans des maisons, dans des squats. A cette époque, le Conseil administratif avait décidé, par le biais d'un conseiller administratif qui n'était pas de notre bord, de céder ce bâtiment à Etat d'urgences dans le but également de placer tous ces «sauvageons» dans un endroit où ils pourraient s'exprimer, tester des choses différentes, être ensemble et produire des choses plutôt belles, en tout cas du point de vue de la majorité. Suite à tout cela, l'Usine a fait évoluer les différentes scènes artistiques et culturelles, que vous connaissez, pour certaines, les musiques, le théâtre, le cinéma,

la danse, l'art contemporain. L'Usine est surtout devenue un laboratoire du vivre ensemble. C'est une expérience politique.

On peut critiquer ces jeunes et ces moins jeunes qui font des tags, qui ne se comportent pas très bien, qui ne ciblent pas forcément toujours bien leurs actions. Il n'empêche que ces jeunes – ce ne sont d'ailleurs pas que des jeunes, et c'est bien aussi de mélanger les générations – ont également le besoin et l'envie de se regrouper, de faire des choses ensemble et de tester des choses différentes par rapport à ce que la norme leur propose. A l'époque, c'était l'art dominant. Les musiques actuelles ou les musiques jeunes n'étaient pas représentées. Ces musiques, ces performances d'art contemporain sont aujourd'hui acceptées. Du coup, il y a toute une partie du vivre ensemble, de la vie sociale, des expériences qui ne sont plus du tout représentés. Car en 1989, à côté de la création de l'Usine, il y avait en effet autre chose qu'on n'aime pas trop citer et qui a plus ou moins disparu. Ça s'appelle les squats. Ils avaient tout de même créé une dynamique différente à Genève.

Depuis des années la situation évolue. On est en 2015, la pression foncière s'est énormément accentuée au centre-ville et le quartier de la Jonction s'est aussi gentrifié. Il y a des habitants et des commerçants qui ont d'autres besoins pouvant être ou non en confrontation avec les activités de l'Usine. Toujours est-il que le contexte sécuritaire a beaucoup évolué. Jusqu'à la goutte d'eau de ce processus hygiéniste, lorsque le Canton décide de légiférer et de reprendre à son compte de nombreux établissements, dont les lieux culturels. Tout à coup, la culture et des espaces d'expression comme l'Usine sont passés sous le joug du Canton. On ne sait pas pourquoi. Enfin si, on sait. C'est à cause de la refonte de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement (LRDBH).

Du coup, on ne parle plus de culture, on ne parle plus de vivre en ville, on ne parle plus de vivre ensemble. On parle de débit de boissons et d'économie. Or, n'a-t-on pas envie aussi de mettre en avant d'autres choses, notamment le fait de pouvoir expérimenter de manière différente ce qu'est la culture, ce qu'est le vivre ensemble, la culture nocturne, la culture diurne et le fait par exemple de s'organiser différemment que par des systèmes hiérarchiques, notamment par l'autogestion, que vous n'aimez pas trop sur certains bancs?

Dans cette histoire Usine/Canton, il y a un autre interlocuteur, une espèce de force... je ne dirais pas «obscur», ça ferait un peu trop *Star Wars*, mais il y a quand même un fort lobby qui est à l'œuvre depuis des années, celui des cafetiers-restaurateurs – du moins certains, pas tous, je tiens à le souligner. Et il y a un lobby de personnes qui martèlent que l'Usine fait de la concurrence déloyale. Alors j'aimerais une bonne fois aborder cette question et, si possible, qu'on arrête ces amalgames de concurrence déloyale. D'accord, l'Usine reçoit des subventions, elle a une buvette. Elle a une grande buvette, elle a du débit. Le week-end il y a beaucoup de monde à l'Usine, c'est sûr, vous l'avez tous observé, et c'est vrai.

Cela étant, les recettes de ces buvettes ne finissent pas dans les poches des permanents de l'Usine, des responsables d'associations ou je ne sais qui! Elles servent aussi à financer la production artistique. L'ensemble des activités de l'Usine est regroupé au sein de dix-huit associations, il n'y a même pas cinq buvettes... Presque tous les jours il se passe quelque chose dans ce bâtiment. Si vous prenez cet ensemble-là et que vous le divisez par la fréquentation et par le nombre de subventions, franchement, le rapport quantité/prix ne fait pas du tout penser à de la concurrence déloyale! Il faut arrêter de comparer ce qui n'est pas comparable.

J'en viens au dernier point. Pourquoi voulons-nous défendre ce projet dans son unicité? Bien sûr l'Usine pourrait être la colocation de cinq établissements, de dix-huit établissements, de trente-deux personnes. Elle pourrait être un centre polyvalent bien administré. Avoir toutes ces activités réunies est ce qui fait la force de l'Usine. Que vous le vouliez ou non, c'est vraiment une richesse qu'on a à Genève. C'est une force. Il y a peu de lieux similaires en Europe. Le fait qu'un théâtre existe à côté d'une salle de concerts, d'un espace d'art contemporain et d'ateliers de sérigraphie, pour ne citer que ceux-là, crée vraiment une richesse, une dynamique très intéressante qui fait aussi le rayonnement de cette ville. En tout cas on l'a considéré comme contribuant au rayonnement de la ville de Genève pendant des années. Tout d'un coup, on voudrait maîtriser cela. On dit que l'Usine fait un peu tache, qu'il faudrait quand même qu'elle fasse ses autorisations de manière différente. On veut la dénaturer.

La loi c'est la loi. Je ne sais pas ce que c'est comme animal, cela étant, quand une loi est mal faite, on la change ou on la modifie. Si les lieux culturels ne trouvent pas leur place dans cette loi, eh bien, il faut trouver une place pour ces lieux culturels ou revenir à une loi sur la culture et arrêter d'essayer de mettre des carrés dans des ronds. Ou l'inverse, peu importe...

Pourquoi le groupe socialiste, soutenu par l'Alternative, dépose-t-il la motion M-1196? C'est parce que nous estimons que la Ville, en tant que propriétaire, a une responsabilité...

**Le président.** Vous devez conclure, Madame. Nous sommes en préconsultation.

*M<sup>me</sup> Albane Schlechten.* Mais je suis en train de conclure, ça tombe bien... La Ville a une responsabilité vis-à-vis de ce bâtiment, de ce qu'il est, de ce qu'il a été et des raisons pour lesquelles on a attribué ces espaces à cette structure, avec ce fonctionnement-là. Nous demandons cette autorisation unique de buvette d'événements, car cette disposition de la LRDBH est le seul endroit où on pourrait imaginer une part laissée aux lieux culturels, aux lieux pluridisciplinaires, pour avoir un peu de créativité dans cette ville. (*Applaudissements de l'Alternative.*)

**Le président.** Nous poursuivons avec M<sup>me</sup> Buffet-Desfayes pour le projet de délibération PRD-111.

**M<sup>me</sup> Natacha Buffet-Desfayes (LR).** Merci, Monsieur le président. Nous avons pu l'exposer brièvement tout à l'heure lors du vote sur l'urgence, les questions soulevées dans ce projet de délibération nous semblent importantes, car elles reviennent sur la question des subventions. Pour un bref rappel historique, on a pu lire, sauf erreur au mois de mai ou au mois de juin, dans un communiqué de presse de l'Usine que, étant donné les avancements au niveau politique et dans les discussions avec le Conseil d'Etat, ils s'engageaient à se mettre aux normes dans le cadre des différentes autorisations qu'ils devaient obtenir séparément.

Puis les gens ont changé. Au lieu de se mettre d'abord en règle avec les autorisations, puis d'obtenir la subvention comme c'était écrit noir sur blanc dans ce communiqué qui date sauf erreur du 15 mai, on est passé à tout autre chose. En effet, nous avons pu lire, entendre, voir un peu partout qu'on attendrait au contraire que la subvention tombe avant d'effectuer éventuellement les mises aux normes. Nous estimons donc que les choses ont totalement été faites à l'envers. C'est pourquoi nous souhaitons en discuter. Nous voulons être certains que la mise en conformité des autorisations, que le respect de la loi sera bien présent, afin que cette entité aussi importante, aussi symptomatique, aussi ce que vous voudrez... représentative de Genève et de sa culture (*remarque*) – symbolique également – puisse continuer à fonctionner correctement mais tout en respectant la loi. Cela nous semble absolument important. Nous ne voulons pas faire les choses à l'envers. C'est pourquoi nous vous proposons ce texte dont nous discuterons plus avant un peu plus tard.

**Le président.** Je donne maintenant la parole à M. Pascal Spuhler pour le projet de motion M-1197.

**M. Pascal Spuhler (MCG).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, effectivement, ce soir nous allons parler de l'Usine sous différents angles, selon nos différentes sensibilités. Oui, l'Usine est un symbole de la culture alternative depuis un certain nombre d'années. Mais c'est aussi un symbole de la rébellion, du refus d'obtempérer, de la provocation, de l'organisation de manifestations non autorisées. Est-ce ce que nous voulons? Est-ce l'exemple que nous voulons montrer à notre jeunesse? Oui, si l'on en croit le discours de certains d'entre vous. D'autres ne sont pas tout à fait d'accord.

La culture a besoin de lieux pour s'exprimer, on est bien d'accord. Là-dessus, il n'y a aucun souci. Quelle que soit la culture, qu'elle soit sous forme de théâtre, de musique, de peinture ou autre, ce n'est pas un souci. Le problème n'est pas de promouvoir la culture sous toutes ses formes. Le problème est de faire la promotion de la rébellion, du refus d'obtempérer par rapport à une législation en vigueur. Pourquoi devons-nous traiter l'Usine de manière différente, alors qu'elle exploite cinq établissements publics reconnus? On nous prétend que ce sont des buvettes. Mais, Mesdames et Messieurs, arrêtez de me faire rigoler! On ne parle pas de la buvette du stade de foot de Collex-Bossy qui ouvre lorsqu'il y a un match un dimanche après-midi! On parle tout de même d'établissements qui fonctionnent tous les jours, qui font un certain chiffre d'affaires et qui sont directement en concurrence avec les établissements du quartier, voire du centre-ville.

Mesdames et Messieurs, vous voulez octroyer un statut différent à des établissements publics, alors qu'ils tombent sous le coup de la LRDBH. Effectivement, cette loi a été modifiée cette année, vous le savez très bien. Le règlement d'application est en cours d'élaboration, et c'est justement à cause de cela que cette provocation a eu lieu, que l'Usine a refusé d'obtempérer. Pourtant, au départ, les membres du collectif étaient d'accord de se plier en quelque sorte aux exigences de la nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). Or, tout d'un coup, hop!, on a mis des barricades, fait des manifestations, tagué les murs, les vitrines. Cela a un coût pour le contribuable, pour les propriétaires, pour les locataires. Cela a un coût direct pour des gens qui ne sont pas concernés. Ce sont des dégâts qui ne sont pour le moment pas encore mesurés mais qui sont insupportables.

Mesdames et Messieurs, voici ce que nous vous proposons. Je vous rappelle notre débat sur les réfugiés, notamment les réfugiés syriens que nous devons recevoir prochainement. Un collectif s'est ingénié pendant l'été à envoyer des réfugiés déboutés au Grütli puis à la salle du Faubourg. Dans la mesure où vous êtes capables de les mettre au Grütli et à la salle du Faubourg, nous vous proposons (*commentaire*), Monsieur le président...

*Une voix.* J'attends ce qu'on demande...

*M. Pascal Spuhler.* Tais-toi! Nous vous proposons de les mettre dans une partie des locaux de l'Usine – tout ou partie – car nous avons besoin d'espace en attendant de trouver des logements décents pour les gens que nous accueillons, et aussi afin que l'Usine puisse d'une certaine façon se mettre à jour avec les différentes législations en vigueur. Nous pouvons utiliser ces locaux, qui sont facilement adaptables, puisque nous avons facilement adapté notamment ceux de la salle du Faubourg.

La motion n'est pas compliquée. C'est une solution provisoire. Ce n'est pas une proposition définitive. Nous ne voulons en aucun cas supprimer la culture produite à l'Usine. Nous proposons simplement d'utiliser les bâtiments tout ou partie pour un laps de temps relativement court, comme je vous l'ai dit. Tel est le sens de cette motion. Nous aurons largement le temps d'en discuter dans le courant de la soirée. *(Applaudissements à la tribune du public.)*

**Le président.** Je tiens à rappeler à nos invités à la tribune que les pique-niques sont interdits... et les applaudissements aussi. Essayons de rester dans un débat démocratique. Vous êtes les bienvenus, mais évitons les manifestations un peu plus appuyées... *(Remarque de M. Holenweg.)*

**Le président.** Monsieur Pascal Holenweg, on ne vous a rien demandé. *(Rires.)*

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la résolution R-190 est acceptée par 40 oui contre 35 non (1 abstention).

*Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1196 est refusée par 41 non contre 35 oui.*

Mise aux voix, l'entrée en matière sur le projet de délibération PRD-111 est acceptée par 41 oui contre 36 non.

*Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1197 est refusée par 47 non contre 29 oui.*

**Le président.** Nous avons donc deux entrées en matière, la première sur le projet de résolution R-190, la seconde sur le projet de délibération PRD-111. Je donne la parole aux membres du Conseil municipal ou du Conseil administratif qui la demandent. Monsieur Kanaan, vous voulez parler tout de suite? Parfait. La parole est au magistrat, M. Sami Kanaan.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, avant d'entrer dans le vif du sujet sur les deux textes sur lesquels vous avez accepté d'entrer en matière, j'aimerais tout de même attirer votre attention sur un certain nombre d'éléments et vous inviter à une certaine retenue dans ce dossier.

J'aimerais commencer par une anecdote personnelle. Quand je suis arrivé à Genève en 1989, le Conseil administratif et le Conseil municipal de cette ville étaient à majorité de droite. Au Conseil administratif, vous aviez des gens comme Claude Haegi, Guy-Olivier Segond, René Emmenegger, donc l'Entente comme on l'appelle aujourd'hui. Il y avait un libéral, un radical, un démocrate-chrétien, et puis un socialiste et un communiste. Le Conseil municipal était clairement à majorité de droite. Ce sont d'ailleurs des magistrats de l'Entente qui avaient accordé à l'association Etat d'urgences l'usage du bâtiment dont nous parlons. Ce n'était pas une période sereine, Mesdames et Messieurs. Il y avait des occupations. Les manifestations n'étaient de loin pas toutes autorisées. Certaines ont même occasionné des déprédations. A l'époque, en 1989 – j'arrivais de Zurich –, le magazine *Bilanz*, qui n'est pas vraiment de gauche, avait comparé les méthodes zurichoises et genevoises de gestion des relations avec les jeunes en général et les milieux alternatifs en particulier.

Je venais de Zurich, où c'était la guerre dans les rues quasiment toutes les semaines parce que la seule réponse que les autorités avaient trouvée à appliquer était une interprétation très stricte de la loi, sans que cela donne lieu à une négociation, ainsi qu'un recours à la police dès que cela dégénérait. Des manifestations qui dégénéraient, la guerre, les vitrines cassées, une ambiance franchement détestable... Cela a changé depuis.

En revanche, les journalistes avaient félicité les autorités genevoises – au-delà bien sûr du fait d'appliquer la loi, la question n'est pas là – pour avoir trouvé la manière de maintenir un dialogue et de trouver des solutions adéquates. Lorsque des tendances émergent dans la société, il faut en tenir compte et peut-être aussi faire évoluer l'application des lois, voire les lois elles-mêmes. Genève a gagné beaucoup d'années paisibles et constructives.

En outre, Mesdames et Messieurs, on peut aimer ou ne pas aimer ce fameux mouvement des squats. Officiellement, c'est illégal bien sûr. Mais plein de gens ont reconnu, y compris à droite, que des squats ont émergé de grands artistes genevois, la conscience également de maintenir des logements vides de longue durée était de la spéculation. Il y a eu toute une prise de conscience qui a clairement servi notre société à cette époque, et qui a d'ailleurs fait remarquer Genève très positivement en Suisse et en Europe.

L'Usine n'est pas toujours commode, je le dis aussi en tant que magistrat à la culture. Je reviendrai sur la manifestation qui suscite tant d'émotions aujourd'hui, car c'est évidemment très désagréable pour les commerçants dont le commerce a été tagué. Cela étant, je suis désolé de le dire, à cette échelle, ce n'est pas le principal problème. J'aimerais d'ailleurs rappeler ce qu'est l'Usine aujourd'hui, Mesdames et Messieurs.

Le principal, c'est que l'Usine aujourd'hui est une institution culturelle polyvalente et que, comme souvent, elle préfigure ce que devrait être une institution culturelle: évoluer, être polyvalente, pluridisciplinaire, combiner différentes formes d'expression artistique, de jour comme de nuit, avec des artistes jeunes et moins jeunes, des émergents et des confirmés. Il n'y a qu'à voir le nombre d'artistes connus qui ont joué à l'Usine, Mesdames et Messieurs, que ce soit dans le domaine de la musique ou dans d'autres formes d'expressions artistiques. C'est un lieu reconnu dans toute l'Europe.

Effectivement, les gens de l'Usine ont parfois tendance à questionner, à remettre les règles en question. Et j'en viens à la LRDBHD, ce fameux animal... J'ai dû m'exercer à prononcer correctement l'abréviation. Cette fameuse loi est en révision, Mesdames et Messieurs. La loi a été votée. On ne sait pas quand sa version révisée entrera en vigueur. On ne sait pas. Normalement en janvier, mais nous n'avons pas la confirmation. Et cela fait un moment que nous aimerions en savoir plus sur le règlement d'application. Je peux vous annoncer, Mesdames et Messieurs, au-delà des incidents qui concernent l'Usine en particulier, que quand bien même cette nouvelle loi contient plein de bonnes choses, clarifie beaucoup de choses, elle laisse une énorme marge d'interprétation au Département de la sécurité et de l'économie. Selon comment elle sera appliquée, j'insiste là-dessus, Mesdames et Messieurs, car on en reparlera, elle posera potentiellement de très sérieux problèmes à toute institution qui ne rentrera pas exactement dans une des cases qu'elle a prévues.

Or, Mesdames et Messieurs, en politique culturelle, par définition, vous n'avez pas toujours une structure qui ne fait que du théâtre ou que du cinéma ou que de la musique ou que de la danse ou que de l'art contemporain. Au contraire. Même la droite favorise la créativité et l'innovation. Nous avons besoin de lieux culturels qui soient innovants, qui ne collent pas toujours aux frontières définies. Dans ce sens, cette loi pose de sérieuses questions d'interprétation. Cela dépendra du règlement d'application.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises dans ce débat – et d'abord au Grand Conseil, mon collègue Barazzone peut le confirmer – pour attirer l'attention des députés que c'était une loi majeure qui influençait très directement la vie culturelle et sportive du canton. Elle a été conçue avant tout pour des commerces correspondant à une catégorie donnée: un café, un dancing, un cabaret. Au début, on n'a tout simplement pas tenu compte de la diversité et de la complexité... (*Remarque de M. Spuhler.*) Cette loi a évolué. Vous me laissez parler, Monsieur Spuhler? Chacun son tour, je ne vous ai pas interrompu. Maintenant vous me laissez parler, vous vous taisez! (*Exclamations.*) Ça suffit maintenant!

**Le président.** Mesdames et Messieurs, essayez de passer par moi, cela éviterait la confrontation directe...

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* Effectivement, cette loi a été modifiée en commission, elle a été améliorée. Une partie des demandes ont été prises en compte. Cependant, j'insiste sur le fait qu'il y a énormément de marges d'interprétation. Nous nous sommes renseignés à plusieurs reprises au sujet du règlement. Nous n'avons toujours pas de réponse. Peut-être que le règlement sera parfaitement satisfaisant. Certes, vous pouvez demander à l'Usine de se conformer à la loi, Mesdames et Messieurs. Mais ni vous ni moi ne pouvons prétendre que c'est forcément sur cette question des cinq autorisations.

Aujourd'hui, la seule chose que nous avons dit en tant que Conseil administratif, c'est que nous ne prenons pas position sur les autorisations en tant que telles. C'est une question administrative, et on est face à un conflit malheureux entre le Conseil d'Etat et l'Usine. Nous avons simplement dit que l'Usine était un tout et que la saucissonner à tout prix par voie administrative était une mauvaise réponse en termes de politique culturelle – j'insiste sur ce point. Par conséquent, on ne peut pas trancher ici tout à coup sur le fait que c'est la bonne ou la mauvaise réponse sans ouvrir une guerre, car ni vous ni moi n'avons les compétences ou la connaissance exacte de la manière dont cette loi va s'appliquer. On mettrait de l'huile sur le feu inutilement par rapport à une problématique qui est beaucoup trop complexe.

Une séance s'est tenue en avril de cette année entre M. Maudet, M<sup>me</sup> Emery-Torracinta et une délégation de l'Usine. Tout le monde en est sorti en disant qu'ils étaient d'accord. La Ville n'a pas été conviée à cette séance. Ma foi, pas de souci. Nous n'avons pas été conviés, nous ne pouvons pas être témoins de ce qui s'y est dit. Les deux parties en sont sorties en disant que tout allait bien dans le meilleur des mondes. Tout le monde s'en est réjoui. Mais visiblement les gens ont des souvenirs très divers de cette séance où il n'y a pas eu de procès-verbal, et ils ne se sont pas vraiment arrangés pour comprendre ce qui s'y était dit. Résultat, en tant que Ville de Genève, propriétaire du bâtiment, nous sommes face à un conflit.

Je regrette profondément que ce dialogue ait été rompu et je vous incite vivement, en tant que Ville, propriétaire du bâtiment et subventionneur de l'Usine, à plutôt contribuer à recréer ce dialogue, car je suis certain qu'il y a des solutions assez simples à trouver qui correspondront aussi bien à la loi, à l'esprit de la loi, qu'à la réalité culturelle de l'Usine. J'insiste sur le fait que si l'Usine, effectivement, se comporte parfois de manière incommode, néanmoins, sur le fond, ils posent les questions que tout lieu culturel polyvalent où se déroulent plusieurs activités et qui a des buvettes devra se poser le cas échéant.

Comme par hasard, la loi dit qu'une institution dont l'activité principale est disons le théâtre doit demander des autorisations s'il elle fait une fois du cinéma. Un lieu qui fait d'habitude de la musique et qui ferait une fois du théâtre devrait demander des autorisations, car ce n'est pas son activité principale. Je ne dis pas que c'est l'intention du législateur mais, dans les faits, cela va compliquer la vie

des institutions culturelles. C'est comme les cafés qui font l'effort de programmer de la musique, et je m'en réjouis parce que les jeunes musiciens ont besoin de lieux pour se produire. S'ils n'ont pas des lieux de ce type, ils ne pourront pas trouver leur public. Or, on dit qu'un café est un café et qu'il doit avoir des autorisations spéciales s'il commence à faire de la musique. Mesdames et Messieurs, ce n'est pas bon pour la diversité culturelle et la créativité de notre cité.

Concernant les deux textes...

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur le magistrat...

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* Je vais conclure... Je commence par le texte de M. Bertinat, le projet de résolution R-190. Il demande le respect de la loi. Evidemment, on ne peut qu'y souscrire. Cela dit, vous proposez de geler toutes les subventions, Monsieur le conseiller municipal. On arrête le Théâtre de l'Usine, on arrête le cinéma Spoutnik, on arrête Post Tenebras Rock, on arrête tout parce qu'il y a divergence administrative... Vous puniriez, vous prendriez en otage, si vous votiez ce texte, l'ensemble de l'activité culturelle de l'Usine. Que penseront les autres acteurs culturels? Que c'est une nouvelle méthode de faire de la politique?

J'en viens au deuxième texte, le projet de délibération PRD-111. Cela pose des problèmes d'application légale...

**Le président.** Monsieur Sami Kanaan, je suis tout de même obligé de vous rappeler que vous êtes presque à huit minutes...

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* J'ai presque terminé. Comment voulez-vous imputer la responsabilité légale, pénale et civile à l'Usine, en tant qu'association, pour des dégâts survenus dans les rues? Même la police ne va pas le faire! Et vous perdriez devant n'importe quel tribunal! Vous pouvez y aller, Mesdames et Messieurs, à part de mettre de l'huile sur le feu, vous n'y arriverez pas.

Moi je m'engage, car il faut bien que quelqu'un rétablisse le dialogue, à demander au Conseil d'Etat et à l'Usine de faire une réunion pour régler ce problème, qui nous empoisonne par ailleurs. Si vous voulez renvoyer ces textes en commission pour maintenir la pression, je vous entends très bien. Mais les voter sur le siège! A part de mettre de l'huile sur le feu, vous ne réglerez rien. Vous ne faites qu'ouvrir de nouveaux conflits. Je vous demande d'être raisonnables et de

donner une chance pour qu'une solution soit trouvée. Je pense que la majorité de ce Conseil préfère quand même trouver une solution satisfaisante plutôt que d'ouvrir un conflit qui ressemble à ceux des années 1980. (*Applaudissements de l'Alternative.*)

**M. Eric Bertinat** (UDC). Chers collègues, j'ai écouté avec beaucoup d'attention l'intervention de M. le conseiller administratif Sami Kanaan. Vous me permettez toutefois de la juger un brin subversive, lorsqu'il nous explique que l'Usine est un rond qui ne peut pas venir s'enfiler dans un carré qu'est la loi. J'ai envie de vous dire que, sur le plan institutionnel, il devrait pourtant savoir quoi faire... Il est membre du Parti socialiste. C'est l'une des forces importantes de ce canton. Si la loi ne convient pas, on ne défile pas, on ne tague pas les devantures de magasins, on ne saccage pas les commerces, on modifie la loi. Mais tant que la loi est en force, on s'y plie, je suis désolé de le lui rappeler.

M. Maudet a parfaitement raison d'insister. Il y a une loi. Il se trouve être le conseiller d'Etat chargé de la faire respecter; il la fait respecter. Moi, j'attendais de votre intervention, en votre qualité de magistrat, que vous ne veniez pas nous dire que l'Usine, c'est particulier, qu'il faut faire attention, qu'il faut faire différemment, qu'on ne peut pas, qu'il faut, qu'il faut... Ah non! A un moment donné vous devez faire respecter la loi, vous peut-être plus encore que nous, et j'ai bien été contrit d'entendre votre intervention.

L'Usine a ses spécificités. Comme je vous l'ai dit, nous les reconnaissons, nous sommes prêts à en discuter. Nous en avons déjà discuté ces dernières années. Lors de la précédente législature, nous avons même rencontré ces jeunes à l'Usine. La commission des arts et de la culture s'est rendue sur place, et nous avons pu discuter avec eux pour mieux comprendre ce qu'ils entendaient par «direction autonome» et «trouver un terrain d'entente». Mais aujourd'hui, ça ne va plus en raison de ce qui s'est passé ce week-end. Jusqu'à présent, je parle au nom de l'Union démocratique du centre, nous n'avions pas bougé. Nous observions, nous regardions, nous espérions trouver une solution. Ce qui s'est passé ce week-end soulève toutefois de graves problèmes.

Vous avez parlé vous-même de «relations responsables». J'aimerais bien savoir en plus, quand je lis la déclaration de M<sup>me</sup> Samantha Charbonnaz dans la *Tribune de Genève*: «Nous avons assuré la sécurité du cortège avec nos propres moyens.» (...) «Il n'y a eu ni casse, ni accrochage, ni blessés, c'est l'essentiel.» Allez expliquer cela aux gens dont les commerces ont été tagués, dont les devantures ont été abîmées! Expliquez-nous, après ce genre de manifestations, pourquoi il faudrait traiter les responsables de l'Usine avec des égards particuliers! Allez l'expliquer à notre collègue, Helena Rigotti, qui a un commerce, en quoi leur statut serait particulier, alors qu'ils ont cinq buvettes et qu'ils font un joli chiffre

d'affaires! On aimerait bien une fois le connaître, d'ailleurs, et savoir combien ils gagnent exactement par rapport aux autres commerçants qui se plient à la loi.

C'est tout ça, Monsieur Kanaan, qui ne passe pas bien aujourd'hui, je le dis tout à fait gentiment, courtoisement, même si au fond de moi-même j'ai envie de vous le dire beaucoup plus méchamment, je l'avoue. Parce que cela m'a scandalisé. Il y a le respect du bien privé. C'est une notion de base dans notre pays. C'est une notion constitutionnelle. Ne pas le respecter est extrêmement grave, d'où notre grosse colère.

Vous nous dites que, si on nous suit sur notre projet de résolution R-190, on arrête tout. Oui, Monsieur Kanaan, on arrête tout! Si l'Usine descend dans la rue et fait de tels saccages, on arrête tout. Parfaitement! Les deniers publics ne doivent pas servir à justifier ce genre de choses, je suis obligé de vous le dire. Après, voilà ce que j'attends de vous. J'attends de vous que vous soyez un médiateur.

**Le président.** Adressez-vous au président, Monsieur... Je le transmettrai volontiers à M. Sami Kanaan. (*M. Bertinat continue son intervention mais hors micro.*) Attendez deux secondes, il y a un problème avec le micro... Il est ral-lumé? C'est bon, vous pouvez continuer.

*M. Eric Bertinat.* Aujourd'hui, tant qu'on en est à la situation de ce week-end, tant que les responsables de l'Usine ne veulent pas montrer clairement qu'ils veulent négocier et rediscuter, quitte à devoir redemander cinq autorisations administratives, nous en resterons à notre résolution, en espérant que la gauche pourra comprendre notre démarche, voire nous soutenir. A un moment donné, à des sales gamins, il faut dire stop. Et s'ils ne comprennent pas, il faut agir. C'est l'action que nous entendons mener ce soir par le biais de notre résolution. Nous espérons que vous l'accepterez.

**M. Pascal Spuhler (MCG).** Vous transmettez, Monsieur le président, que j'ai bien entendu M. Kanaan. Il n'aime pas être interrompu, je peux le comprendre. Mais je m'étonne que vous teniez ce langage, Monsieur Kanaan. La révision de la LRDBH a été acceptée par le Grand Conseil avec les socialistes. Il me semble que vous faites partie de ce groupe. Même si en tant que conseiller administratif vous vous exprimez sur vos positions politiques, vous représentez une population entière, pas seulement un parti.

Je m'étonne un peu de votre discours, qui est à double sens. D'un côté, vous prenez parti fermement pour l'Usine en disant qu'il faut la défendre, de l'autre, vous voulez préserver cette aura du Conseil administratif, qui est élu par la popu-

lation, tout en nous servant la sauce selon laquelle la LRDBHD a été mal faite. Pourtant votre parti l'a votée! Il y a un mélange des genres qui m'étonne. Vous vous prononcez dans la *Tribune de Genève* sauf erreur sur le statut de l'Usine. J'aimerais savoir si telle était la position du Conseil administratif dans son ensemble ou si c'était l'avis de M. Kanaan – et de son département – qui veut protéger sa culture.

J'entends vos propos comme une menace, Monsieur Kanaan – vous transmettez, Monsieur le président –, une menace sous-jacente, un chantage: «Si nous intervenons sur l'Usine, nous aurons la guerre dans la rue...» C'est ce que vous avez dit lorsque vous avez comparé avec la période de 1989 à Zurich. J'étais en 1989, 1990 à Zurich. Je n'ai pas vu de guerre dans la rue. Il y avait le parc du Platzspitz, effectivement, qui était un lieu de non-droit, où on avait mis tous les drogués. A part cela, je n'ai pas le souvenir de guerres dans la rue. Il est vrai que le policier zurichois était connu pour avoir la matraque un peu plus costaud que le Genevois. Ce n'était peut-être qu'une réputation, je n'en sais rien.

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire à 2015. L'Usine voudrait faire différemment que tous les commerçants qui exploitent des établissements publics. J'ai retrouvé le nom de trois de ses établissements: le Moloko, le Zoo, le Kalvingrad. Il y en a deux autres que je ne connais pas. Ce sont des établissements qui font du chiffre d'affaires. Ils vendent de l'alcool, ils ont des employés. Alors de quoi me parlez-vous? D'une petite buvette à la bonne franquette ou d'un établissement public? Si c'est un établissement public, celui-ci doit se conformer à la loi. Des exceptions ont été prévues dans la LRDBHD: les buvettes tenues par des associations, des établissements gérés par un couple ou par des sociétés anonymes. Mais on a englobé toutes ces exceptions! Tout a été discuté, tout a été vu. Ne venez pas me dire qu'on a totalement oublié l'Usine, ce n'est pas vrai! L'Usine était l'un des principaux intervenants dans cette affaire. On en a tenu compte du début à la fin. Alors ne venez pas me tenir à moi, Monsieur Kanaan, le discours que vous venez de nous tenir.

*Une voix.* A moi!

*M. Pascal Spuhler.* Eh oui, à moi! (*Remarque.*) Donc, moi, ce que je comprends, c'est que vous nous menacez. Si ce soir, Mesdames et Messieurs, nous avons le malheur d'accepter par exemple l'excellente proposition de l'Union démocratique du centre, demain l'Usine entrera en guerre contre la population genevoise, taguera et saccagera toutes nos rues... Eh bien, soit, Monsieur Kanaan. Allons-y! Si c'est ce que vous voulez, si c'est ce que vous prônez, vous en tant que conseiller administratif, en tant que représentant de la population genevoise, eh bien allons-y!

**M. François Bärtschi** (MCG). S'il y a une chose que je ne supporte pas, c'est le chantage, la prise en otage de toute une population, de toute une ville, la violence, la violence physique (*exclamations*), la destruction des biens, la destruction d'œuvres artisanales, d'œuvres artistiques également, puisque ce que font certains constructeurs ou artisans, c'est aussi du travail d'artiste. Tout ce qui a été détruit par les hordes de l'Usine, ces gens indignes d'un pays démocratique, qui mettent à mal un système démocratique.

Si un jour Genève doit se détruire, elle se détruira par la tête, si on peut parler de tête au niveau de l'Usine, cette institution prétendument culturelle, dont le seul but, d'ailleurs, est de détruire et de raser, comme les nouvelles hordes barbares qui ont suivi l'Empire romain. On est vraiment tombé bien bas avec ce genre d'attitude, défendue par le Conseil administratif, par l'un des conseillers administratifs – je ne vais pas le citer. Il n'ose même pas s'affirmer dans la *Tribune de Genève*; il fait parler son chef de la communication parce qu'il n'a même pas le courage d'aller au-devant dire qu'il soutient ces hordes de l'Usine, ces destructeurs, ces Barbares. (*Rires.*) Ce sont des méthodes indignes d'un régime démocratique.

**Le président.** Monsieur Bärtschi, votre langage «fleuri» commence à faire monter la pression. Essayez tout de même de rester dans un débat démocratique qui soit assez calme et correct vis-à-vis de vos camarades.

*M. François Bärtschi.* Cher président, je suis encore calme malgré ce que j'ai sur le cœur, après avoir découvert de superbes maisons détruites par des imbéciles. Ce ne sont que des imbéciles qui veulent gagner de l'argent. Ce qu'il y a derrière, ce n'est pas de l'art, c'est uniquement une question de pognon. (*Exclamations.*) On ne sait pas où va l'argent de l'Usine. Il n'y a aucun moyen de savoir où va cet argent et qui s'en met dans les poches. J'aimerais bien qu'on nous le dise un jour ou l'autre. Où va l'argent? Personne n'est capable de nous le dire... et je reste calme, Monsieur le président. Si le débat démocratique doit rester calme, il doit se faire aussi sans fard, en disant les choses, pas en les cachant comme on a parfois coutume de le faire dans notre bonne ville. (*Remarque.*) Et dans les bancs de la gauche, comme me le glisse mon collègue.

Cette manière de faire est de toute façon inacceptable. Je pense qu'il faut prendre des mesures, des mesures très sévères – et c'est pour cela qu'il faut suivre à tout prix les textes déposés à la fois par l'Union démocratique du centre et par le Parti libéral-radical. Ces pauvres personnes devront déposer plainte. Elles devront, si elles n'ont pas les moyens, si elles ne sont pas à l'assistance judiciaire, prendre des avocats et faire des dépenses pour attaquer l'Usine, comme nous l'a conseillé le magistrat Barazzone. (*Rires.*) Alors faut-il aussi attaquer le Conseil administratif, qui se montre tout de même complice de ce que fait l'Usine? Ce sont en tout

cas les déclarations de certains services officiels. Je l'ai compris comme cela et je crois que c'est facilement compréhensible. Il y a une déresponsabilisation complète parce qu'on est lâche. Je n'en suis pas. (*Applaudissements et huées.*)

**M<sup>me</sup> Natacha Buffet-Desfayes** (LR). On nous parle de pacifier les débats, de ne pas s'emporter... J'aimerais bien qu'on revienne là-dessus, car on ne pacifie pas les affaires lorsqu'elles sont aussi délicates, lorsqu'on permet ou qu'on semble laisser certaines exceptions possibles. On a pu lire dans la presse aujourd'hui que ces propos émanaient du magistrat ou de l'un ou l'une de ses collaborateurs et collaboratrices. Peu importe, le message était assez clair et les manchettes de la *Tribune de Genève* – pour ne pas la citer – étaient elles aussi assez claires: la Ville prend parti pour l'Usine et ne semble pas condamner tout ce qui s'est passé. C'est pourquoi on a un tout petit peu de peine à saisir comment on pourrait pacifier cette situation, puisque, d'un côté, on propose d'ouvrir un débat et de discuter d'une situation aussi délicate que l'on veut pacifier mais que, de l'autre, on fait le contraire et on accepte des exceptions et des gens qui ne se conforment pas à la loi.

Je vous le rappelle, le Conseil administratif en la personne de M. Pagani, pour ne pas le nommer, a bien vu qu'il était évident que la Ville et que toutes les associations subventionnées devaient représenter un modèle et une manière de faire. C'est pour cette raison qu'il a condamné l'image qui montrait une personne sautant du pont de Sous-Terre. Il l'a dit dans les journaux. Il a dit qu'il condamnait l'attitude appelant à ne pas respecter la loi. Nous aimerions que le Conseil administratif adopte la même attitude dans le cas présent et qu'il montre clairement que la loi n'est pas faite que pour certains et pas pour d'autres. C'est la première chose par laquelle on aimerait passer, car on va finir par se demander à qui profite le crime. On ne comprend pas pourquoi on ne veut pas pacifier la situation. On commence à se demander s'il n'y a pas quelque chose d'absolument inconnu qui nous échappe dans cette équation.

Deuxièmement, on a eu l'occasion de le dire tout à l'heure, c'est clairement défini, établi – il n'y a pas besoin de discuter là-dessus – que l'Usine est une institution d'importance dans la vie nocturne culturelle des Genevois. Vous avez fait l'historique. Nous ne nions pas qu'à la base de ce projet il y avait des magistrats démocrates-chrétiens et des libéraux-radicaux. Nous n'avons rien dit contre l'Usine ni en faveur d'une possible fermeture. Ne nous faites pas dire ce que nous n'avons pas dit. Lorsque nous disons que nous voulons rattacher le versement d'une subvention à une mise en conformité de l'Usine, nous voulons simplement accélérer les choses. Nous en sommes absolument convaincus, étant donné les discussions très nombreuses et très fournies de ces dernières années, vous l'avez rappelé, si nous accélérons les choses, elles pourront se passer très rapidement. Nous ne sommes qu'à la fin d'octobre. Nous sommes en train de traiter de la

question des subventions de l'Usine. Je vous rappelle qu'il y a deux mois avant 2016. Cela nous laisse largement le temps de régler cette situation. Ne nous faites donc pas croire qu'il ne nous reste pas de temps.

Pour terminer, l'Usine, on le voit bien, sait s'organiser. L'Usine montre qu'elle sait s'organiser et montrer la richesse et la diversité des activités culturelles qu'elle propose, je vous donne tout à fait raison, Monsieur Kanaan, vous transmettez, Monsieur le président. Nous le voyons dans les différents types de demandes de subventions. Nous savons qu'une subvention accordée au cinéma n'est pas la même que celle qui est accordée aux activités, aux fêtes ou aux soirées, s'agissant du volet nocturne de l'Usine. Il y a énormément de lignes de subventions qui montrent très bien la richesse et la diversité, je l'ai dit. Donc pourquoi – et c'est là où nous avons vraiment un problème – ne sait-elle pas s'organiser de la manière qu'elle le fait pour avoir ses subventions? Puisqu'elle est capable de rappeler que ses diverses activités culturelles demandent plusieurs lignes de subventions, elle peut très bien aussi demander plusieurs formes d'autorisations.

**M<sup>me</sup> Helena Rigotti (LR).** Mesdames et Messieurs, d'un côté, nous avons les commerçants, les restaurateurs, les sociétés, les propriétaires d'immeubles. Ils créent des emplois, paient des taxes, des impôts qui vont servir justement à subventionner l'Usine. De l'autre, nous avons un collectif et des manifestants qui ont décidé d'organiser une manifestation non autorisée – qui plus est en musique, qui a créé du bruit. Ils n'ont pas respecté les commerçants. Ils les ont insultés, puisqu'ils ont tagué leurs vitrines et y ont écrit des cochonneries. Ces salissures ont été pour eux une insulte et un choc. Imaginez quand vous arrivez devant votre commerce et que les vitrines sont toutes taguées! C'est vraiment un choc. L'Usine et les manifestants ont complètement manqué de respect aux commerçants, aux contribuables.

En outre, je suis un peu étonnée d'entendre le porte-parole de M. Kanaan ne pas vouloir saucissonner les différents lieux, alors que les demandes de subventions pour ces lieux, elles, sont bien distinctes. Je ne vois d'ailleurs pas très bien pourquoi on ne voudrait pas les saucissonner ni demander d'autorisations séparées, puisque la facturation de chaque établissement public est séparée. Comme les fournisseurs font des factures séparées pour chaque établissement public, ils peuvent très bien avoir cinq autorisations bien distinctes.

Nous, nous ne sommes pas très heureux non plus quand nous recevons une augmentation de tarif sur les terrasses pour l'utilisation du domaine public. Nous n'en sommes pas bien heureux. Vous pensez que nous allons nous réunir et faire aussi du grabuge en musique, taguer toutes les vitrines et les murs des propriétaires? Non, nous ne le faisons pas. Nous respectons la loi. La loi n'est pas faite que pour une catégorie de personnes. Elle est faite pour toutes les personnes.

Sinon, c'est la gabegie, et chacun n'en fait qu'à sa tête. Je demande que tous les frais occasionnés par les tags, les déprédations qui ont été subis par les commerçants soient déduits des subventions qui seront données prochainement. Je demande à ce que ce soit eux qui paient. Cette manifestation n'a pas été autorisée. Je vous rappelle qu'une loi a été votée et que le responsable d'une manifestation est responsable du bon fonctionnement de la manifestation et qu'il doit en subir les conséquences. Nous demandons que tous les frais occasionnés soient déduits de la subvention pour dédommager tous les commerçants. (*Applaudissements de l'Entente.*)

**M. Olivier Gurtner (S).** Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Quelle description extraordinaire! Quel univers on nous présente! On est entre *Mad Max*, la forge de Nibelheim dans *L'Or du Rhin* de Wagner et le dernier livre du Nouveau Testament, l'Apocalypse. On entend un membre du Mouvement citoyens genevois parler de «hordes», de «barbares», de «maisons détruites», d'«imbéciles». On ne manque pas d'épithètes pour qualifier ce qui s'est passé: «la fin du monde»... On entend même dans la bouche d'un autre membre du Mouvement citoyens genevois que «l'Usine entre en guerre contre la population». Je choisis, je m'évanouis tellement c'est extraordinaire. On se croirait au Grand Théâtre... Et pourtant cette comédie est bien triste. Que se passe-t-il en réalité?

Nous sommes dans une situation où beaucoup ont le nez dans le guidon. Preuve en est ce que nous dit Emmanuelle Lo Verso, la porte-parole du Département de la sécurité et de l'économie, s'agissant des problèmes d'autorisations: «Il faut appliquer un principe d'égalité de traitement, car il prévaut pour l'ensemble de ce type d'activité lucrative.» Vous avez bien entendu: «lucrative». Or, qu'est-ce qui distingue une association ou un collectif de dix-huit associations d'autres acteurs, des cafetiers et des restaurateurs, qui pourtant contribuent chacun différemment à l'activité à Genève? C'est bien le lucre. Il y a donc déjà une immense confusion à ce stade. Ensuite, M. Bertinat de l'Union démocratique du centre sauf erreur dit qu'il faut faire respecter la loi. Ça tombe très bien, la Loterie romande a attribué un certain nombre de fonds destinés à rénover des infrastructures de l'Usine. Mais ces fonds sont bloqués, faute d'avoir les signatures du Conseil d'Etat. Pourquoi? Je ne sais pas. (*Commentaire.*) Je ne réponds évidemment pas à ce commentaire.

Il s'agit d'une politique de blocage, d'une politique de chantage, qui a d'ailleurs bizarrement été dénoncée par M. Bärtschi tout à l'heure, c'est très étonnant... On ne comprend pas ce qui se passe, quels sont les objectifs de cette politique. On ne comprend pas cette espèce de rapport de force, qui a l'air de tenir plutôt d'un rapport entre élèves dans une cour d'école en train de faire des bêtises et se chamailler que de la volonté de trouver des solutions un tant soit peu intelligentes et adultes.

Oui, certains en ont ras le bol. Oui, les bénévoles, ceux qui travaillent, qui participent, qui s'engagent en ont peut-être un peu marre, on peut les comprendre. Mais de là à faire le trait de celui qui en a un peu marre à celui qui va casser une vitre... Sauf erreur, le constat de police n'existe pas; il n'y a pas de lien évident entre le premier et le second. Il faudrait essayer de mesurer un peu certaines accusations qui ont été prononcées ici.

Sur le fond, car il s'agit évidemment de trouver une solution, il faut comprendre que certains lieux ont besoin d'être pluridisciplinaires. C'est dans leur nature. Faut-il demander une buvette pour chacune de ces activités? Moi, je trouve cela un peu curieux. Je prends l'exemple du Grand Théâtre. Le Grand Théâtre a des spectacles de ballet; il a pour cela une autorisation. Il a des récitals – une autorisation – des représentations d'opéra – une autorisation – des représentations de théâtre – une autorisation – des conférences – une autorisation... Faut-il cinq autorisations pour chacune de ces activités? Mesdames et Messieurs, soyons un tant soit peu sérieux. Regardons les faits et essayons de réfléchir avec notre tête plutôt qu'avec nos pieds! (*Applaudissements.*)

**Le président.** Le bureau est saisi d'une motion d'ordre émanant de M. Eric Bertinat et de M<sup>me</sup> Natacha Buffet-Desfayes afin de demander le débat accéléré pour la discussion en cours. Au cas où vous l'accepteriez, je vous rappelle qu'un seul intervenant par groupe s'exprimerait pendant sept minutes. Nous voterons en premier lieu sur les amendements puis sur les projets de résolution et de délibération. Sommes-nous au clair? (*Brouhaha.*) On tient à me rappeler, histoire d'éviter ce qui s'est passé l'autre fois, que même les groupes qui ont proposé des amendements s'expriment toujours dans ce cadre, c'est-à-dire une seule personne pendant sept minutes. Histoire qu'on ne vienne pas me dire après que X ou Y peut défendre son amendement parce qu'il en est l'auteur. Dans cette prise de parole de sept minutes, vous parlez sur les amendements, vous parlez sur le fond des projets.

*Mise aux voix, la motion d'ordre ci-dessus est refusée par 47 non contre 29 oui.*

**M. Simon Gaberell (Ve).** Essayons d'être un peu sereins dans cette discussion... J'aborderai trois points. Concernant les projets de délibération et de résolution, on nous dit qu'il faut se conformer aux lois en vigueur, dont la LRDBH. Il manque le «D», par ailleurs... Alors on a déjà un problème. La LRDBHD n'est pas encore en vigueur. C'est déjà problématique. Avant d'écrire votre projet de résolution, il faudrait donc peut-être réfléchir un peu. La loi a été votée, mais elle n'est pas en vigueur. C'est le droit, c'est classique, je pense que tout le monde le connaît. C'est la première chose.

En outre, la loi qui a été votée et qui n'est pas encore en vigueur est problématique. Cela, nous sommes prêts à le reconnaître. Les Verts ont voté contre la LRDBHD. Elle est problématique, pourquoi? Parce qu'elle classe les établissements dans des catégories, dans de petites catégories que visiblement M. Maudet aime bien, étant donné qu'il aime bien la hiérarchie militaire apparemment... Cette catégorisation ne prend pas en compte des établissements comme l'Usine, qui ne sont pas des buvettes mais de vrais centres culturels. Ma collègue Albane Schlechten du Parti socialiste l'a rappelé, l'Usine n'est pas une buvette. Ce n'est pas cinq buvettes non plus. C'est dix-huit associations. C'est un vrai centre culturel qui vit, qui a une dynamique propre et qui doit être respecté en tant que tel. Alors oui, moi, je l'affirme, je demande un statut spécial pour l'Usine. Je ne demande pas que l'Usine soit non conforme au droit. Bien au contraire. Mais qu'on respecte ce type d'établissement qui amène une diversité culturelle qui a l'air, aux yeux de tous, d'être un enrichissement pour Genève. Je demande que l'on respecte cette diversité-là et qu'on tienne compte de ces particularités. (*Remarque de M. Sormanni.*)

S'il vous plaît, Monsieur Sormanni...

*Une voix.* Monsieur le président...

*M. Simon Gaberell.* M. le président ne m'entend pas, il discute également... (*La clochette retentit.*) Merci, Monsieur le président. On parle aussi de violations de l'accord. On dit qu'on met des barricades, un mur, qu'on empêche de discuter. Je rappelle, comme l'a déjà fait M. Kanaan, que des discussions ont eu lieu dès le mois d'avril avec M<sup>me</sup> Emery-Torracinta, M. Maudet et l'Usine. Un accord avait été trouvé: le département de M. Maudet débloquait les fonds que la Loterie romande avait accordés à l'Usine. On attend toujours la couleur... C'est le premier point de l'accord.

Second point, l'Usine se conformait à cette LRDBHD, qui n'est pas encore en vigueur, et faisait ces demandes d'autorisation. Que s'est-il passé? Ce n'est pas l'Usine qui a violé l'accord. Les fonds de la Loterie romande n'ont jamais été versés. Alors qu'on ne vienne pas nous dire que l'Usine a rompu le dialogue! Ce n'est pas du tout le cas. L'Usine a répété sa volonté d'entrer en négociation avec M. Maudet, de discuter avec lui. Or, on n'a rien vu du tout, Messieurs-dames. L'Usine a même fait grève il y a quelque temps, je ne sais pas si vous vous le rappelez. Aucune réaction. On assiste à une gradation, poussée par le département de M. Maudet et qui aboutit à une manifestation dont personne ne voulait. Je trouve cela extrêmement désolant.

Troisièmement, j'en viens à la manifestation elle-même. Cette mobilisation de plus de 1000 personnes, n'en déplaît à M. Bärtschi, ces «hordes de Barbares»

arrivés le sang entre les dents avec leurs battes, prêts à combattre, sont tout simplement une jeunesse, des jeunes qui veulent sortir, pouvoir s'amuser et qui veulent pouvoir le faire dans des lieux abordables. Abordables avec une diversité. (*Applaudissements.*) Puisque la manifestation s'est déroulée plus ou moins sans heurts – avec des tags, c'est certain –, alors je crois qu'on pourrait même dire merci à l'Usine. Merci d'avoir encadré cette manifestation. Merci à l'Usine d'avoir été présente. Parce que si l'Usine n'est plus là et que nous suivons vos projets de résolution, de délibération, vos motions, Messieurs de la droite, que se passera-t-il? Si l'Usine ferme, il n'y a plus de lieu alternatif, et ce ne seront plus 1000 jeunes que vous retrouverez dans la rue, mais 3000. Et 3000 jeunes, comme en 2009, prêts à se battre afin qu'on leur offre des lieux pour sortir le soir! C'est aussi simple que cela. (*Applaudissements de l'Alternative.*)

Je terminerai, Monsieur le président, sur une proposition car, à mon avis, le sujet n'est pas celui dont on discute actuellement. Le sujet est ce qu'on fait de l'offre de culture nocturne à Genève afin qu'elle soit abordable pour les jeunes aujourd'hui. En commission, j'ai demandé à M. Kanaan où en étaient les plans financiers d'investissement à ce sujet. Nous avons organisé un groupe de travail avec ma collègue Albane Schlechten. Nous cherchons des solutions avec des élus de Carouge, de Lancy, pour mettre en œuvre des moyens. J'espère que ce débat-là pourra se mener dans la sérénité et le dialogue parce que l'optique est de contenter à la fois les institutions, les riverains, qui subissent également le bruit, du fait du peu d'offres que nous avons pour nos jeunes aujourd'hui, ainsi que les établissements nocturnes. Pour contenter ces trois acteurs-là, il va vraiment falloir réfléchir à anticiper pour une fois à Genève l'emplacement de ces lieux nocturnes, pour avoir une diversité qui contente tout le monde et pour que des jeunes puissent sortir le soir. (*Applaudissements de l'Alternative.*)

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, c'est un débat assez amusant quelque part, car certains dont le préopinant – vous transmettez, Monsieur le président – prennent, parce que c'est tout chaud, les jeunes de cette république en otage. C'est vrai qu'un certain nombre de jeunes qui tournent autour de l'Usine sont des militants. Peut-être que vous pouvez prendre ceux-là à partie. Mais la plupart vont là-bas tout simplement parce que la bière n'est pas chère, et ils ont bien raison. J'ai deux fils de 24 et 22 ans. Ils y vont certainement. La différence, c'est qu'ils ne participent ni aux manifestations ni aux déprédations. Alors arrêtez de prendre en otage tous ces jeunes que vous croyez avoir dans votre poche. Ils ne sont pas dans votre poche, ils sont dans la leur.

Cela dit, l'Usine est pratiquement le débit de boissons numéro un du canton, si on additionne ses quelques buvettes. (*Remarque.*) Ou de Suisse peut-être même. Un certain nombre d'encaissements sont réalisés. Ce n'est donc pas la buvette du coin pour boire un coup entre trois ou vingt copains. C'est le plus gros

débit de boissons semble-t-il de Suisse, en tout cas du canton, c'est sûr. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Tous les établissements publics de ce canton sont soumis à cette loi. Ils l'appliquent parce qu'ils n'ont pas le choix, autrement on leur ferme leur établissement. Les restaurants, les buvettes, les cafés, ceux qui ne font que les plats du jour, ceux qui ne font que les *afters* du soir sont soumis à cette loi. Ils s'y soumettent parce qu'ils n'ont pas le choix. Cette loi a été votée. Elle a été votée par une majorité du Grand Conseil, c'est parfaitement démocratique, quoi que vous puissiez en penser, même si les Verts ne l'ont pas votée. Je m'en fiche, d'ailleurs, que les Verts ne l'aient pas votée ou que tel ou tel groupe ne l'ait pas votée. Une large majorité l'a votée. Cette loi n'a pas été contestée par un référendum, par conséquent, elle est en vigueur. Je crois que le minimum dans une société démocratique est de respecter les lois. C'est le minimum de ce qui doit être mis en avant.

Vous dites en outre qu'on veut négocier avec M. Maudet. Mais les négociations existent depuis des semaines, des mois! Et l'Usine, que je sache, s'est engagée à faire ces cinq demandes. Parce que cela ne change pas grand-chose. C'est un papier administratif qui permet d'obtenir l'autorisation quarante-huit heures après le dépôt des demandes. Mais ils veulent faire de la résistance! Ce n'est pas qu'il n'y a pas eu de discussion! Ils se sont engagés à faire un certain nombre de choses qu'ils n'ont tout simplement pas faites. Ils n'ont pas envie de le faire. Ils ont envie de faire de la résistance et d'amener le débat dans la rue et ce soir au Conseil municipal.

Alors vous pouvez vous agiter dans tous les sens, je crois qu'il y a heureusement dans ce canton et dans ce pays un certain nombre de lois que chaque citoyen, chaque entité se doit de respecter. C'est simplement ça. On n'est pas dans une buvette d'alpage, n'est-ce pas? On est dans des buvettes plus importantes. Qu'ils respectent la loi! C'est simple à faire, cela ne demande pas grand-chose. Il s'agit juste d'une opposition de fond qui n'a pas de sens. Alors soyez juste un peu raisonnables et essayez de comprendre cette problématique.

Vous êtes d'ailleurs les premiers, à gauche, à tomber sur le paletot des employeurs qui ne respectent pas la loi, qui ne respectent pas les conventions collectives, et à demander que des inspecteurs aillent sanctionner ceux qui ne respectent pas les dispositions légales. Sur ce terrain, je vous donne raison. Au Mouvement citoyens genevois, nous avons voté des inspecteurs supplémentaires au Grand Conseil pour contrôler les entreprises qui ne respectent pas la loi. Alors, chacun dans son jardin, la vache sera bien gardée, et tout ira bien.

**M. Pascal Holenweg (S).** Je commencerai par l'expression d'un regret. Je regrette que l'entrée en matière de la très intéressante proposition du Mouvement citoyens genevois de loger dans l'Usine des requérants d'asile et des requérants

frappés d'une décision de non-entrée en matière, des déboutés du droit d'asile, ait été refusée. C'était une proposition intéressante parce qu'elle résumait à elle seule un certain nombre de positions de principe de la droite depuis des décennies: la ghettoïsation de tout ce qu'on déteste. On mettait les réfugiés et la culture alternative dans le même lieu. Après, on aurait pu l'ouvrir aux homosexuels, aux féministes, aux intellectuels de gauche, s'il en reste... Ça faisait un lieu qu'on pouvait boucler, autour duquel on pouvait mettre des miradors et faire passer des patrouilles et des chiens. La ville aurait été tranquille. On n'aurait pas de hordes de Huns débordant dans la nuit du dimanche, mettant la ville à feu et à sang, le sang coulant encore dans les ruelles de la Vieille-Ville. (*Rires.*)

Deuxièmement, je voudrais apporter une précision d'ordre formel. On a un projet de résolution de M. Eric Bertinat du groupe de l'Union démocratique du centre. Que cette résolution soit acceptée ou non n'aura rigoureusement aucun effet. La résolution est un état d'âme du Conseil municipal. Le Conseil municipal peut exprimer tous les états d'âme qu'il veut. Dans le projet de résolution de M. Bertinat, il est écrit que le Conseil municipal «exige». Eh bien, dans une résolution, on n'exige rien du tout! On n'a d'ailleurs personne de qui exiger quoi que ce soit. On exprime un avis qui ne concerne que ceux qui l'ont voté.

Quant à la deuxième demande de la résolution, elle «prévient que, tant que les buvettes concernées n'auront pas obtenu les autorisations du Service du commerce, toute subvention de la Ville de Genève (...) sera suspendue». Une résolution ne peut pas suspendre une subvention. Il n'y a que le plénum du Conseil municipal qui le peut, lors du débat du budget ou par une délibération.

Je vous rappelle d'ailleurs que nous sommes bientôt au mois de novembre et que les subventions 2015 de l'Usine peuvent difficilement être suspendues étant donné qu'elles ont déjà été versées. Vous pouvez toujours voter cette résolution qui est assez indigente sur le contenu et totalement indifférente dans ses effets. Cela ne changera rien à la pratique du Conseil administratif à l'égard de l'Usine, pratique que nous soutenons.

Troisièmement, sur le fond... à condition de pouvoir le trouver sur les projets qui nous sont soumis, on devrait se féliciter de ce que l'Usine intéresse à ce point la droite et l'extrême droite ou la droite de la droite de ce Conseil municipal. On devrait même se féliciter qu'elle puisse en obséder certains. Depuis que je sévis dans ce Conseil – ça ne fait pas très longtemps –, on a à intervalles réguliers des débats de ce genre sur l'Usine. Comme si ce lieu-là était à lui seul l'objet de fixations de la part d'un certain nombre de conseillers municipaux. Il y a comme ça des obsessions que nous avons été incapables de soigner. Nous ne sommes évidemment pas psychothérapeutes... Nous ne savons pas précisément pourquoi, psychologiquement, l'Usine représente à ce point un accès de fixation pour la droite de la droite de ce Conseil. Nous en prenons acte. Nous

avons maintenant le débat annuel sur l'Usine. Nous l'aurons probablement aussi dans le cadre du débat budgétaire, si la droite consent à ce que nous ayons un débat budgétaire.

Le problème, c'est que votre obsession de remettre l'Usine en débat ne se fait jamais dans le cadre d'un débat culturel. C'est toujours dans le cadre d'un débat policier ou d'un débat commercial. Ce qui vous intéresse dans l'Usine, ce n'est pas du tout sa programmation. Ce qui vous intéresse dans l'Usine, ce n'est pas le théâtre, les expositions qu'on y fait, le cinéma qu'on y projette. C'est la bière qu'on y vend. L'Usine, pour vous, est un débit de boissons, ce n'est rien d'autre. Pourtant ce lieu n'est pas seulement peuplé de ceux qui y font du théâtre, du cinéma et des expositions. Il est également peuplé de ceux qui assistent aux représentations théâtrales, cinématographiques et aux expositions. Il est peuplé de gens qui s'y rendent parce que c'est un lieu culturel. Alternatif ou pas, peu importe... C'est un lieu culturel au même titre que les autres lieux culturels que la Ville soutient et que la Ville défend. C'est à ce titre-là que nous la défendons. Et autant le fonctionnement de l'Usine vous déplaît parce qu'il est autogestionnaire, parce qu'il est alternatif, autant nous la défendons aussi pour cette raison-là.

L'Usine ne nous intéresse pas en tant que débit de boissons. Elle ne vous intéresse qu'en tant que débit de boissons. Et vous ne vous intéressez à l'Usine que parce qu'elle représente une concurrence, dites-vous, pour les autres débits de boissons. Cette manière de poser le débat sur un lieu culturel résume à elle seule la conception que vous avez de la politique culturelle de la Ville de Genève et en ville de Genève. Il vous importe peu de savoir ce qu'on fait à l'Usine. Il vous importe peu de savoir comment on le fait, qui le fait et pour qui on le fait. Ce qui vous importe, c'est le prix de la bière et le tonnage des bières que l'on y vend. Cette conception du débat culturel vous qualifie vous, elle ne qualifie pas l'Usine.

D'ailleurs, vous intervenez sur l'Usine parce qu'il y a un conflit avec le Canton, que l'Usine descend dans la rue et que des commerces sont tagués. Posez-vous plutôt la question de la raison de ce conflit. La prétention des bureaucrates cantonaux de réduire un centre culturel à la fonction d'un débit de boissons qualifie elle aussi la conception que ces bureaucrates et les politiques qui en sont les chefs ont des lieux culturels. Ce n'est pas un hasard si l'Usine tient maintenant depuis bientôt vingt-cinq ans en ville. Il a été rappelé tout à l'heure que ce lieu avait été institué comme un lieu autonome également par des magistrats de droite. On peut alors voir dans l'attitude de la droite municipale et cantonale aujourd'hui le symptôme d'une certaine décadence intellectuelle. Là non plus nous ne sommes pas armés médicalement pour la soigner.

Nous ne sommes armés politiquement que pour défendre un lieu culturel qui fonctionne différemment des autres, un lieu qui programme des spectacles, des

activités, des expositions différentes des autres qui, parce qu'il fonctionne différemment et qu'il programme des activités différentes des autres, mérite d'être soutenu. (*Brouhaha.*) Il nous importe peu de savoir quel est le prix de la bière et le tonnage des litres de bière que l'Usine vend. Il nous importe peu de savoir si cela fait concurrence aux petits commerçants, aux bistrotiers du quartier ou de la ville de Genève. Entre parenthèses, l'Usine n'est pas le plus gros débit de bière de Suisse. Le plus gros débit de bière de Suisse est l'armée suisse.

Nous défendons l'Usine comme un centre culturel, vous l'attaquez comme un débit de boissons. Cette contradiction même résume les priorités respectives que nous avons en matière de politique culturelle et de politique tout court. Il y avait une publicité pour des rillettes, je ne sais pas si elle passe toujours à la télévision. Elle essayait de vendre des boîtes de rillettes avec le slogan: «Nous n'avons pas les mêmes valeurs.» Ah ben non, nous n'avons pas les mêmes valeurs. Vous vous intéressez à la bibine, nous nous intéressons à la culture. Nous continuerons à nous intéresser à la culture. (*Exclamation.*) Nous continuerons à vous laisser vous intéresser à la bibine et à en consommer le plus possible à la buvette du Conseil municipal. Je ne sais pas si cette buvette-là est au bénéfice d'une autorisation et si le Conseil municipal lui-même doit en demander une à M. Maudet pour continuer à vendre de la bibine. En tout cas, nous continuerons à soutenir l'Usine comme centre culturel alternatif par ses activités et son fonctionnement. Que la résolution proposée par l'Union démocratique du centre soit acceptée ou non nous importe peu. Elle n'aura aucun effet ni sur l'Usine ni sur le Conseil administratif, ni évidemment sur la gauche de ce Conseil municipal. (*Applaudissements de l'Alternative.*)

**Le président.** Mesdames et Messieurs, le bureau a décidé de clore la liste des intervenants. Les gens qui sont inscrits prendront la parole, les autres attendront leur tour. La parole est à M. Vincent Subilia.

**M. Vincent Subilia** (LR). Je vous remercie, Monsieur le président. Ce soir, sur notre pupitre, nous découvrons une sympathique brochure de formation, éditée aux frais du contribuable et précédée d'une non moins sympathique introduction de la magistrate Sandrine Salerno, qui prévoit, en page 50, une formation intitulée «Outils pratiques pour faire face adéquatement aux incivilités». Il semblerait que certains auraient précisément besoin de s'inspirer de cette même formation.

Contrairement à ce que mon préopinant vient d'affirmer, le propos tenu ce soir par le Parti libéral-radical ne vise pas à stigmatiser l'Usine, dont chacun a bien compris le rôle social que celle-ci a vraisemblablement nature à exercer. En

notre qualité de modestes élus, notre propos est de rappeler, ce dont nous pouvons tous convenir unanimement, que l'exercice d'une activité quelle qu'elle soit (*brouhaha*) – et cela ne change rien si elle déplaît à la gauche – doit avoir lieu dans le respect de la loi. Comme M. Bertinat l'a très justement indiqué, le rôle de l'Etat de droit, que nous avons pour vocation de représenter, est celui d'édicter un certain nombre de normes, qui doivent être respectées, je le rappelle encore une fois, même si elles mécontentent une minorité de notre humble Conseil municipal. Il en va de même de la LRDBHD, dont quelques-uns des amendements portant sur elle ont été rejetés avant qu'elle ne soit finalement approuvée à une large majorité. Il s'agit donc de s'y conformer.

Notre débat permet de réaffirmer qu'un certain nombre d'actes sont parfaitement condamnables. Les déprédations infligées aux commerçants en ville de Genève en font partie. Cela est indépendant, encore une fois, n'en déplaise à la gauche, du débat que l'on pourrait avoir sur le bien-fondé de l'Usine. Certaines normes doivent être respectées. Or, il y a eu saccage du domaine public. Je crains qu'il n'existe pas d'autre terme pour celles et ceux qui se sont baladés du côté de la place du Cirque dimanche matin, un peu groggys, et qui ont pu constater l'ampleur des dégâts infligés à nos commerçants. Ma collègue Helena Rigotti faisait bien de rappeler que ceux-là mêmes qui se lèvent tôt le matin, quand d'autres se couchent tard le matin, et qui génèrent les deniers publics qui permettent de financer grassement les subsides dont les institutions culturelles bénéficient, que nous constatons sans les condamner, font les frais des agissements d'une petite minorité, certes, car nous ne lançons pas la pierre à une majorité, ni même à une institution dans son ensemble. Nous observons simplement qu'il est indéfendable et scandaleux de cautionner – c'est malheureusement le discours qu'on lit en filigrane du vôtre – des agissements que nous devrions unanimement condamner dans cette enceinte au terme du principe que je rappelais de façon introductive et qui préside aussi au serment que nous avons prêté ici, à savoir le respect de l'Etat de droit, indépendamment de nos sensibilités politiques.

Ce soir, nous rappelons un principe très simple: qui casse paie. (*Commentaires.*) Ce principe est cher à nos amis les Verts, qui savent que le pollueur-payeur prévaut en l'espèce également. Si les rangs du Parti libéral-radical sont favorables à la liberté d'expression, dont vous savez qu'elle est l'une de nos chevilles ouvrières, nous voulons surtout que celle-ci respecte le cadre de la loi définie par la majorité d'entre nous. Cela signifie donc que les incivilités que nous déplorons aujourd'hui doivent être unanimement condamnées avec la plus grande fermeté.

Reste le rapport de causalité, que certains d'entre vous veulent nier. Nous sommes dans le cadre d'une manifestation interdite. En ce cas, la loi veut que l'institution qui laisse néanmoins une telle manifestation se déployer doive assumer les dommages qui en résultent. Le dommage est avéré – vous l'aurez tous constaté – et

il est indigne du combat que vous menez pour défendre les institutions culturelles, que nous sommes disposés à subventionner dans une certaine mesure, pour autant que l'Etat de droit soit respecté, précisément grâce aux commerçants qui paient des impôts permettant de générer les subsides que vous appelez de vos vœux et que nous avons très largement acceptés.

Ce soir, la ligne rouge a été franchie. Après avoir souvent brandi la carotte, le Parti libéral-radical saura actionner le bâton. Quel que soit l'angle sous lequel on raisonne, la responsabilité, adéquate ou naturelle, ce dont les avocats pourront débattre et j'en fais partie, est limpide. La solution qui s'impose – encore une fois, le Parti libéral-radical est très ferme – est de tenir l'institution qui a autorisé une manifestation dont elle savait qu'elle était de nature à engendrer des débordements, ou choisi de fermer les yeux sur ce point, pour responsable des déprédations commises. Si d'aventure les enquêtes et les plaintes qui seront diligentes – car ne perdons pas de vue que des enquêtes pénales auront lieu; il faut s'en féliciter et inciter tous les commerçants à se manifester pour faire valoir leur bon droit face à ceux qui n'ont aucun respect pour la gestion de leur activité –, si ces procédures devaient apporter la démonstration que celles et ceux qui ont affiché ces tags, scandaleux aussi bien quant à leur ampleur qu'au message personnel adressé à l'endroit d'un conseiller d'Etat que nous ne nommerons pas, sont totalement étrangers à l'Usine, que ces personnes n'y ont jamais mis les pieds et qu'elles n'ont jamais touché un subside des activités financées par l'Usine, cette dernière pourra apporter la démonstration que sa responsabilité n'est pas engagée. Toutefois, en l'état, compte tenu des faits clairement identifiés, la responsabilité est avérée.

Il est de notre devoir de dire stop. Sur les bancs d'en face, certains ricanent lorsqu'on évoque les déprédations – les mêmes qui insultent les commerçants qui se plaignent d'avoir dû faire intervenir des entreprises de nettoyage – et ils disent que cela n'est finalement rien face à la culture, à laquelle on doit donner tous les moyens. Donnons-les de façon raisonnable et dans le respect de celles et ceux qui permettent de la nourrir!

*(La présidence est momentanément assurée par M. Alain de Kalbermatten, deuxième vice-président.)*

**Le président.** Je vous prie de conclure, Monsieur, s'il vous plaît.

*M. Vincent Subilia.* Je renvoie ceux-là à cette formation que j'ai évoquée et je les engage tous et toutes à la suivre!

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). La Tour, le Rhino, le BistrOK, la Cave 12, l'Arquebuse, Artamis, le Goulet, et j'en oublie peut-être, qu'en reste-t-il? Pas grand-chose, parce qu'on a fait le choix délibéré de mettre toute créativité dans un moule qui, n'en déplaît à ceux qui ne sont pas juristes, n'existe pas encore, puisque la loi n'est même pas entrée en vigueur.

On peut se dire qu'un atelier de couture, de coiffure ou de photographie, un théâtre, un cinéma et quelques buvettes réunis, regroupant dix-huit associations, ne peuvent pas rentrer dans un moule. On le peut parce que la créativité ne tient pas dans un texte de loi, ni dans des processus législatifs que certains ont imaginés afin de récupérer le «pognon», pour reprendre le terme utilisé par l'un de mes préopinants, dépensé dans ces endroits par des gens qui, eux, paient leurs impôts, des gens qui s'attendent peut-être à disposer d'une culture différente et qui la souhaitent, puisqu'ils fréquentent ces lieux.

Un des intervenants a encensé les commerçants qui paient leurs impôts, affirmant que ce n'est certainement pas le cas des professionnels de la nuit. Il a oublié facilement les infirmiers, les policiers et les autres métiers pratiqués de nuit également; ceux-ci paient leurs impôts aussi...

Un autre élément a été évoqué, celui du casseur-payeur, mais nous sommes face à un magistrat qui a cassé la confiance que nous avions en lui! A tour de rôle, nous avons rappelé ici que ce magistrat doit respecter les décisions du parlement, sauf lorsqu'il s'agit du quatorzième salaire des cadres de l'administration ou du transport des détenus, bref de choses qui ne lui conviennent pas. Il y a plusieurs façons de respecter la loi: celle de ce magistrat et celle, que je salue ici, de notre conseiller administratif qui, pendant les Fêtes de Genève, acceptant que certains commerçants diffusent de la musique, a fait l'impasse sur une loi très claire.

C'est un choix que les gens descendent dans la rue: celui d'une politique délibérée qui consiste à semer le vent pour récolter la tempête et obtenir enfin ce qu'on souhaite, soit une gentrification. J'explique le terme. On arrive dans un bistrot pittoresque, on en fait quelque chose de très *hype*, où l'on paie 17 francs la boisson, et le commerce ferme une fois que les gens s'en lassent. A Genève, 600 commerces ferment chaque année. Une fois les commerces fermés, la masse se déplace ailleurs. C'est cela, la gentrification d'un quartier. Celui dont nous parlons est intéressant: il est riche et situé près du Bâtiment des Forces-Motrices et d'habitations qui voudraient voir drainer d'autres populations à cet endroit.

La manifestation a réuni 1000 personnes, qui ont défilé sans le concours de policiers pour les encadrer et il n'y a eu que quelques tags... Je répète combien j'en suis désolée pour les commerçants qui les subissent, mais imaginez la frustration de ces personnes! Il ne faut pas oublier cette frustration qui descendra dans la rue une fois qu'on aura castré toute créativité.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). J'aimerais rappeler que Genève n'est pas la seule ville qui fait face à un phénomène comme celui de l'Usine, dont le succès dure depuis plus de vingt-six ans. On l'a évoqué au tout début du débat, néanmoins on n'a pas assez dit le nombre incroyable de ses propositions culturelles, socio-culturelles et politiques au fil des années. Si on ajoute à cela les différents modes d'expression des divers lieux, cela constitue une réelle richesse pour notre vie sociale et démocratique. Plus que le nombre de ces propositions, c'est aussi le public qui y assiste qu'il faut noter. Je participe régulièrement à des activités de l'Usine. Je n'ai pas pris part à une seule manifestation, mais je pense que cela ne tardera plus. C'est enfin la qualité et la diversité de ces propositions qui constituent un enrichissement.

Comme je le disais, il n'y a pas que Genève et l'Usine. D'autres villes suisses connaissent un centre culturel autogéré inscrit dans la durée. A Berne, la Reitschule est constamment attaquée depuis des années par la droite, qui lui reproche des illégalités et des faits non réglementaires. Or, ce lieu existe, fonctionne et est apprécié par les Bernois depuis plus longtemps que l'Usine. La Reitschule a gagné pas moins de cinq votations populaires. A chaque fois, il s'agissait d'initiatives de la droite, qui essayait de casser ce centre de vie alternative culturelle sur l'un ou l'autre aspect. Mesdames et Messieurs, ne sous-estimez pas l'intérêt et l'impact de propositions faites dans des lieux comme l'Usine. Je peux en citer d'autres: Il Molino, à Lugano, que je connais bien pour l'avoir fréquenté, ou la Caserne de Bâle...

**Le président.** Excusez-moi, Monsieur Schnebli. Est-il possible que le président Medeiros fasse son caucus à la salle des pas perdus plutôt que dans les travées? Je vous remercie infiniment. A vous, Monsieur Schnebli.

*M. Tobias Schnebli.* Merci, Monsieur le président de séance. Ne sous-estimez pas l'ampleur de l'intérêt et de la participation d'une partie très importante de la population à ce qui peut apparaître comme une culture marginale. Pourquoi marginale? Parce qu'elle ne se laisse pas soumettre ni homogénéiser par le diktat dominant du profit, de la rentabilité et de la concurrence à tout prix. (*Brouhaha.*) Il est étonnant que ces lieux parviennent à continuer à faire des propositions, prétendant à la marge mais qui enrichissent notre société culturellement et démocratiquement, de manière tout à fait unique.

Lorsqu'il y a des tentatives, comme c'est le cas à Genève actuellement, de casser la dynamique d'une usine, au sens véritable du mot, qui a un projet socio-culturel et démocratique, il est normal que cela suscite un débat démocratique. Les manifestations en font partie. Parmi les objets les plus farfelus qui nous ont

été soumis ce soir, certains veulent couper les subventions de l'Usine à cause des dommages provoqués dans des manifestations de rue. Si celles-ci se déroulent de plus en plus sans autorisation, c'est justement parce que la nouvelle loi sur les manifestations sur le domaine public, que nous avons dénoncée à l'époque où elle a été introduite, fait que plus personne ne veut assumer la responsabilité d'une manifestation, puisqu'on peut imputer aux organisateurs tout ce qui s'y produit, quand bien même ils n'en sont nullement responsables. Ce ne sont pas les gens qui reçoivent une subvention qui sont responsables d'un sprayage ou d'un tag. Pourtant, on le voit, ce sont eux que vous voulez faire passer à la caisse aujourd'hui. C'est totalement inacceptable.

Il importe que les discussions et les débats qui ont lieu considèrent l'importance du phénomène culturel que des institutions comme l'Usine représentent. Beaucoup d'entre vous ne respectez pas son travail, car vous ne savez pas comment fonctionne son engagement. Il ne s'agit pas de profit, mais de propositions culturelles. C'est ce qui anime les gens qui travaillent à l'Usine et qui se dévouent pour ces activités. C'est hors de prix. Les subventions payées n'enrichissent personne. Vous transmettez à M. Bärtschi, Monsieur le président, qu'on voit les limousines et les gros carrosses partout ailleurs à Genève, surtout dans le désert socioculturel que sont le quartier des banques ainsi que les quais, où s'alignent les grandes bijouteries et les banques. C'est là qu'on voit des profits dont on ne sait pas bien comment ils sont faits; ce n'est pas en sortant à l'Usine.

*(La présidence est reprise par M. Carlos Medeiros, président.)*

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur. Vous avez déjà parlé pendant sept minutes et trente secondes.

*M. Tobias Schnebli.* Le groupe Ensemble à gauche vous enjoint de refuser ces textes. Il s'opposera à ces tentatives de participer à la censure de ce qui constitue un enrichissement social et culturel indispensable de notre ville.

**M. Sylvain Thévoz (S).** Bien sûr, le Parti socialiste condamne les tags, la casse et les déprédations qui ont été commises. Sauf que, pour le Parti socialiste, les commanditaires de la casse ne sont pas à chercher du côté de l'Usine, mais de celui de la rue de l'Hôtel-de-Ville et chez M. Maudet. S'il y a un responsable de cette casse, c'est M. Maudet! Il a exercé une forme de chantage sur l'Usine en retenant les subventions allouées par la Loterie romande, en durcissant le ton, en ne respectant pas sa parole et en acculant l'Usine.

Ce soir, la droite fait un exercice du tout sécuritaire d'une hypocrisie crasse – vous transmettez, Monsieur le président – en voulant faire porter à l'Usine une responsabilité qui n'est pas la sienne, mais qui est bien celle de M. Maudet. Les Genevois doivent le savoir: la personne aujourd'hui en charge de la police cantonale, M. Maudet, est responsable des détritits dans la rue, de la casse, de la criminalité qui augmente gentiment. Vouloir nous faire croire que ce serait l'Usine qui cache la forêt et que, parce qu'il y a des tags, c'est elle qui en est tout à coup responsable et qui doit assumer cette responsabilité, c'est un peu fort de café!

La droite est hypocrite également car elle se cache derrière la loi. On sait bien qu'il y a l'esprit de la loi et son application; or, M. Maudet ne connaît qu'une loi: celle du plus fort. Malheureusement, la droite municipale est en train de faire de même, en se cachant derrière une fausse interprétation de la loi pour essayer d'imposer sa propre loi. Ce n'est ni démocratique, ni respectueux envers les Genevois. J'ai été extrêmement choqué par les propos de M. Bärtschi dans le tableau qu'il a dressé tout à l'heure, qualifiant des jeunes de hordes de casseurs, sans oublier la petite tonalité «envahisseur venu de l'extérieur». Il s'en est fallu de peu qu'on identifie un Mohamed ou un Ahmed parmi ces jeunes qui ont fait deux tags... Et M. Bärtschi s'en serait pourléché les babines!

**Le président.** Essayons de rester dans le débat, merci!

*M. Sylvain Thévoz.* Mais que l'extrême droite invoque les hordes...

*M. François Bärtschi (MCG).* National-socialiste!

*M. Sylvain Thévoz.* M. Bärtschi peut-il me laisser poursuivre?

**Le président.** Monsieur Thévoz, essayez d'éviter les termes provocateurs...

*M. Sylvain Thévoz.* ... que l'extrême droite invoque les hordes barbares pour excuser M. Maudet de ne pas réussir à mener une politique de la police qui préserve les institutions en ville de Genève, que l'extrême droite désigne du doigt l'Usine...

*M. François Bärtschi.* National-socialiste!

*M. Sylvain Thévoz.* ... désigne du doigt les alternatifs...

*Des voix.* Ce n'est pas possible!

*M. Sylvain Thévoz.* ... que l'extrême droite désigne toujours du doigt les plus vulnérables, les plus fragiles...

**Le président.** On se calme!

*M. Sylvain Thévoz.* Je suis très calme! Mais j'aimerais pouvoir poursuivre...

**Le président.** Monsieur Thévoz, Monsieur Bärtschi, nous sommes dans un pays démocratique et nous menons un débat démocratique. Essayons de nous en tenir à cela, merci!

*M. Sylvain Thévoz.* ... que l'extrême droite joue sa carte habituelle en désignant toujours du doigt les populations les plus précaires, les plus vulnérables, les jeunes, les immigrés, les hordes venues d'ailleurs, l'Usine, les alternatifs, on peut encore le comprendre, c'est son fonds de commerce, elle tourne grâce à ça. Que le Parti libéral-radical nous fasse un grand discours sur la protection des petites et moyennes entreprises – comme s'il était le seul à les défendre – et exonère M. Maudet de sa responsabilité dans cette casse, de son incapacité à gérer la police, passe encore.

Pourtant, ce qui m'étonne, c'est l'attitude du Parti démocrate-chrétien. Ce groupe s'allie ce soir avec tous les grands discours de l'extrême droite dans le but de «casser» l'Usine. 2000 à 4000 jeunes y vont tous les samedis, et le parti de la famille dit: «Nous on s'en lave les mains, on est prêts à casser l'Usine.» Mesdames et Messieurs les démocrates-chrétiens, dites-le aux parents, aux mères, aux pères: les 2000 à 4000 jeunes... (*Brouhaha général.*)

**Le président.** On se calme!

*M. Sylvain Thévoz.* ... les 2000 à 4000 jeunes – qui sont quand même mieux à l'Usine que dans la rue, en bas des cours d'immeubles ou derrière les stations-service à picoler en fréquentant des populations interlopes –, vous allez les jeter

à la rue au nom d'une politique d'extrême droite! Le Parti démocrate-chrétien s'allie donc avec l'extrême droite qui nous joue la menace des hordes barbares, trahissant ainsi toutes les valeurs judéo-chrétiennes dont il aime à se réclamer! Bravo! (*Brouhaha, hurlements, huées.*)

**Le président.** On se calme!

*M. Sylvain Thévoz.* M. Barazzone est parti, mais il en est lui aussi directement responsable. Lui, le «M. Police en Ville de Genève» qui, en un certain sens, scelle l'alliance avec l'extrême droite. J'ai connu un temps où les démocrates-chrétiens étaient différents. M. Chevrolet – paix à son âme – était l'un d'eux: il connaissait la vie nocturne et s'y impliquait, il aimait les jeunes. C'était un vrai démocrate-chrétien, sensible, proche des jeunes et soucieux des préoccupations des familles.

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur Thévoz.

*M. Sylvain Thévoz.* Je peux encore comprendre la politique de l'extrême droite qui fait son fonds de commerce comme je l'ai décrit, je comprends que le Parti libéral-radical défende le domaine de l'argent et son magistrat, cependant je ne comprends pas la posture du Parti démocrate-chrétien et le Parti socialiste la condamne. (*Brouhaha, cris, huées, applaudissements.*)

**Le président.** Monsieur Thévoz, je vous rappelle à l'ordre comme je le ferais avec n'importe qui, y compris sur les bancs du Mouvement citoyens genevois. Je l'ai dit et redit en début de séance: nous menons ici un débat démocratique. Je ne tolérerai pas des termes comme «fasciste» ou «national-socialiste», que j'ai entendus de part et d'autre de cette enceinte. Mesdames et Messieurs, nous sommes en Suisse, dans un système démocratique; tenez-vous-en aux règles de ce parlement, sinon je lève la séance et nous rentrons tous à la maison! Cela ne me pose aucun problème! (*Applaudissements, brouhaha.*)

**M. Lionel Ricou** (DC). Cela tombe bien que j'aie la parole maintenant, après la harangue de Sylvain Thévoz. Il croit avoir la capacité de lire dans nos pensées, puisqu'il nous a largement attaqués et critiqués en disant que nous voulions jeter à la rue les jeunes qui fréquentent l'Usine; mais son discours était un tissu de mensonges que l'on ne peut que condamner. Les propos que je voulais tenir ici sont quasiment à l'opposé de ce qu'il a prétendu.

D'abord, j'aimerais rappeler l'attachement et le soutien du Parti démocrate-chrétien à l'Usine. (*Applaudissements.*) Nous aurions pu lancer un débat sur une hypothétique affectation de l'Usine à d'autres missions; nous ne l'avons pas voulu, car nous considérons que son existence est légitime sur le plan culturel. On le sait et d'autres l'ont dit avant moi, Genève manque de lieux pour les jeunes; or, l'Usine en est justement un qu'ils fréquentent. De ce point de vue là, contrairement à ce qu'a affirmé M. Thévoz, nous ne cherchons pas à mettre à la rue les jeunes qui fréquentent l'Usine.

A présent, je m'arrêterai surtout sur deux éléments de fond. Le premier concerne l'autorisation et la patente exigées. Cette exigence est parfaitement légitime, dans la mesure où l'Usine héberge plusieurs débits de boissons. La nouvelle mouture de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement (LRDBH), la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) qui entrera bientôt en vigueur, prévoit que chaque débit de boissons devra être soumis à l'obtention d'une autorisation, qu'il soit autogéré ou non, qu'il appartienne au milieu alternatif ou commercial.

Pourquoi y aurait-il une différence – c'est-à-dire une inégalité – de traitement entre un débit de boissons particulier, sous prétexte qu'il est autogéré et alternatif, et d'autres établissements gérés par des entrepreneurs et des artisans obligés d'avoir suivi les cours de cafetiers ou d'autres formations analogues et soumis à des contraintes? Pourquoi, dans un cas et pas dans les autres, libérerait-on un débit de boissons de ces contraintes? Il est évident qu'elles sont légitimes, pour des questions de salubrité et de sécurité des personnes qui fréquentent ces lieux publics.

Le second élément dont je voulais parler est lié aux déprédations commises lors des manifestations du week-end dernier. Le Parti démocrate-chrétien ne s'attaque pas à l'existence même de l'Usine; en revanche, il déplore et condamne l'attitude de ses responsables, qui ont instrumentalisé les jeunes en les poussant à commettre des déprédations, à peindre des tags et à porter atteinte aux commerces situés sur la trajectoire du cortège. Et cela, c'est éminemment condamnable! Ce qui l'est encore plus, c'est que l'Usine n'a pas condamné les déprédations à l'issue des événements du week-end – au contraire, elle les a justifiées, estimant qu'il était presque acceptable d'exprimer son opposition en se livrant au vandalisme.

Il y a encore un dernier acteur assez surprenant, dans cette affaire: le magistrat en charge de la culture. En effet, sa position est pour le moins étonnante. On attendrait d'un magistrat qu'il joue un rôle de médiateur – mais lui, il attise le problème. Le magistrat en charge de la culture Sami Kanaan légitime la violence comme expression démocratique! A l'entendre, on a le droit de s'exprimer ainsi, il le cautionne... (*Brouhaha.*) Tels sont les propos tenus par vos collaborateurs, Monsieur Kanaan, c'est ainsi qu'ils ont été transcrits! Vous cautionnez ces com-

portements qui consistent à commettre des déprédations sur les biens d'autrui, sous prétexte que ce moyen d'expression serait justifié. C'est là quelque chose que nous ne pouvons pas accepter.

Telle est la raison pour laquelle nous soutiendrons le projet de délibération PRD-111 et la résolution R-190 du Parti libéral-radical et de l'Union démocratique du centre. Nous estimons que ces deux objets vont dans le bon sens, puisque les subventions sont un outil dont nous disposons pour faire en sorte que leurs bénéficiaires appliquent simplement la loi. (*Applaudissements.*)

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** J'aimerais faire une citation extraite du *Mémorial*: «Aujourd'hui, si on contrôlait strictement toutes les boîtes de nuit ou les soirées d'étudiants, par exemple, eh bien, je peux vous dire que, selon les normes en vigueur, il n'y aurait absolument plus rien d'ouvert. Cela, c'est une réalité que personne n'ose affronter, Mesdames et Messieurs, mais c'est une réalité terrifiante que de constater que plus rien ne fonctionne, parce que les normes sont peut-être un peu trop élevées.» L'auteur de ces paroles est Michel Chevolet – paix à son âme – qui, en 2010, défendait dans cette enceinte les nuits genevoises.

Mais maintenant, le Parti démocrate-chrétien change... Michel Chevolet évoquait justement la problématique des normes qui ne sont pas applicables telles quelles. Et ce n'est pas par mauvaise volonté, c'est une réalité! (*Brouhaha.*) Monsieur le président, est-ce que je peux m'exprimer?

**Le président.** Mesdames et Messieurs, s'il vous plaît, respectez l'orateur. Monsieur Thévoz, votre magistrat est en train de parler!

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* Le Parti démocrate-chrétien peut bien sûr changer de position et exiger que les normes soient strictement appliquées. Cependant, il faut tenir compte de la réalité actuelle. Je répète ce que j'ai dit au début de ce débat: je suis convaincu que l'écart n'est pas très grand entre les deux parties impliquées. Malheureusement, depuis cette fameuse réunion d'avril à laquelle je n'ai pas assisté – je ne sais donc pas ce qui s'y est dit, mais tout le monde en est sorti en disant que tout allait bien –, l'écart a de nouveau augmenté.

Depuis, nous n'avons pas eu l'occasion de faire quoi que ce soit en matière de médiation, car personne ne nous l'a demandé. Comme je l'ai dit, le Conseil administratif peut engager une médiation, en revanche il faut évidemment qu'il y ait de part et d'autre une envie de dialoguer. Or le dialogue, aujourd'hui, est malheureusement mal parti.

Vous ne pouvez pas prétendre que j'ai légitimé la violence, Monsieur Ricou – vous transmettez, Monsieur le président –, c'est inadmissible! J'ai simplement dit – et je le répète – qu'un lieu culturel ne doit pas être saucissonné en fonction de cases administratives qui détruisent la possibilité d'exercer une activité culturelle pluridisciplinaire. Voilà exactement ce que j'ai dit! (*Applaudissements.*)

*Des voix.* Mais non! Ce n'est pas vrai!

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* Monsieur Ricou a le droit de ne pas être d'accord avec moi, par contre il n'a pas le droit de me faire dire des choses que je n'ai pas dites. J'assume pleinement les déclarations d'hier qui sont bien les miennes, mais répercutées car j'étais en séance et ne pouvais répondre personnellement à la journaliste. Il n'en demeure pas moins que tels sont exactement mes propos et que je les assume pleinement. Je parlais uniquement du saucissonnage de l'Usine, ni plus ni moins. Bien entendu, à aucun moment je n'ai légitimé de quelconques déprédations, lesquelles ne sont évidemment pas acceptables.

J'insiste, Mesdames et Messieurs: lisez la loi! L'ancienne LRDBH a été nettement améliorée par le Grand Conseil – sur ce point-là, M. Spuhler a mal écouté ce que j'ai dit – et le règlement d'application de la nouvelle LRDBHD est la clé de voûte de toute cette histoire. La loi donne une énorme marge d'interprétation au Département de la sécurité et de l'économie dirigé par M. Maudet. En fonction de ce règlement d'application, des lieux comme l'Usine pourront trouver – ou pas – des solutions extrêmement simples et adéquates favorisant la diversité. Nous sommes tous dans l'expectative par rapport à ce règlement, y compris mon collègue Barazzone et moi-même.

Nous avons écrit une lettre pour donner la position de la Ville de Genève concernant tous les lieux culturels, et même – potentiellement – certaines buvettes de centres sportifs. Des établissements polyvalents, qui réunissent différentes activités «au même régime» sous un seul toit, pourront-ils exister de manière non bureaucratique et non normée? Que je sache, la droite se fixe souvent sur sa volonté de limiter la bureaucratie. Eh bien, qu'elle applique ce principe à tous les lieux publics!

L'Usine ne fait que mettre en évidence des questions qui se poseront pour nombre d'autres lieux culturels. Peut-être le fait-elle de manière nettement plus manifeste, à ce stade, mais elle pose des questions en soi légitimes. Je conviens que cela ne justifie pas forcément les déprédations; à aucun moment je ne les ai légitimées, il ne faut pas prétendre cela. Cependant, j'ose espérer que les propos tenus par Michel Chevrolet en 2010 – ainsi que ceux de Frédéric Hohl, du Parti libéral-radical, la même année – ne seront pas oubliés. Sans parler des anciens

magistrats de 1989 que vous reniez aujourd'hui, Mesdames et Messieurs: Claude Haegi, Guy-Olivier Segond, René Emmenegger... J'espère que vous vous rappellerez leur état d'esprit d'alors: celui d'un dialogue ouvert et créatif sur des solutions à la fois légales et favorables à la diversité comme à la pluralité d'expression. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Albane Schlechten** (S). Beaucoup de choses ont été dites, ce soir. Pour ma part, j'aimerais revenir sur le rôle des communes et, en particulier, sur celui de la Ville de Genève. Le rôle d'une commune consiste à intégrer toute sa population – ou ses populations –, c'est-à-dire ses groupes, ses générations. Il consiste à mener une politique de proximité dans différents secteurs – notamment la culture – et à assumer la responsabilité des bâtiments et équipements culturels considérés comme locaux.

Alors, si notre parlement communal a fusionné avec le Canton ou avec le Service du commerce, dites-le tout de suite, Mesdames et Messieurs de la droite! Au moins, on saura quel mandat on remplit! Il a été question ce soir de la position du Canton, du vote du Grand Conseil et du respect de la LRDBHD; sauf erreur, le parlement cantonal est une instance différente du Conseil municipal. Mais vous voudriez peut-être fusionner le Conseil municipal et le Grand Conseil, ou en tout cas le Conseil municipal et le Département cantonal de la sécurité et de l'économie?

La Ville, dans sa volonté d'intégrer tout le monde, a fait émerger des associations ayant la liberté de s'exprimer, de mener des actions diverses dans les domaines de la culture, du social, de l'environnement. Il ne me semble pas que le rôle d'un parlement communal soit de brimer ou même, à la limite, d'insulter ces jeunes en les considérant comme complètement irresponsables... Je ne reviendrai pas sur les «hordes de sauvages» évoquées tout à l'heure par la droite, cela lui ferait sans doute trop plaisir que nous la citions si souvent.

Il me semble que notre rôle est d'accompagner ces jeunes, de leur offrir autre chose. S'ils ne sont pas d'accord avec ce que le système majoritaire leur propose, c'est peut-être qu'on a un peu trop serré les boulons dans le sens de la droite en axant tout sur l'aspect légal, normatif, hygiéniste, pour paraphraser notre magistrat socialiste.

Je ne vois pas pourquoi la Ville ne pourrait pas adopter une position communale, ce soir, et affirmer que l'Usine est justement du ressort de la commune. Je crois que nous comprenons tous le discours sur les incivilités et les tags – je ne cite pas les casseurs car, en l'occurrence, il n'y en avait pas – mais on peut aussi communiquer, dialoguer. Il est légitime de transmettre notre avis aux gens de l'Usine, aux associations et à la population. Il n'y a pas de tabou sur ce plan.

Maintenant, faire de cet avis un alibi pour couper les subventions de l'Usine équivaut, de manière détournée et tout à fait malhonnête, à vouloir la fermer. Or, c'est bien ce qui se produira si on retient les subventions de l'Usine pour l'année 2016, comme le demande un super amendement dont nous débattons prochainement. Je rappelle que la première des subventions de l'Usine, la plus importante, est en fait la mise à disposition de son bâtiment. Couper cette subvention revient à évacuer l'Usine. Par conséquent, Mesdames et Messieurs de la droite, soyez au moins honnêtes et dites que vous voulez sa fermeture! Nous aurons alors un vrai débat de fond sur la place de tel lieu en ville!

Je voulais encore aborder plusieurs points concernant les cafetiers et les patentes, notamment, néanmoins je m'en abstiendrai car je pense que nous sommes tous suffisamment nourris d'arguments en faveur du pour ou du contre. Je vous demande simplement, Mesdames et Messieurs, de réfléchir au rôle communal de la Ville en matière de culture et de lieux culturels de proximité. Il faut encourager la Ville à trouver des solutions, dont l'une pourrait être une forme de buvette pour événements culturels.

Ayons la volonté politique de résoudre ce conflit et d'aider M. Maudet, qui est embourbé dans ses conflits avec l'Usine. Franchement, je suppose qu'il a autre chose à faire! Sortons de ce conflit, songeons au rôle de la Ville dans cette problématique, remettons l'Usine au milieu de Genève et dialoguons avec elle! Pour l'instant, le dialogue Ville-Usine n'a pas vraiment eu lieu. Au lieu de taper sur ceux qui veulent manifester et exprimer autre chose que la pensée dominante, au lieu de juger que c'est mal et criminel, proposons-leur de dialoguer avec eux et réfléchissons ensemble à des solutions favorisant la diversité culturelle genevoise – à supposer que la volonté de tous, dans cette enceinte, soit bien de ne pas fermer l'Usine... Mais la droite ne m'en a pas convaincue, ce soir! (*Applaudissements.*)

**M. Jean-Philippe Haas** (MCG). Je n'ai pas participé directement à la création de l'Usine, en 1989, mais je travaillais juste à côté, dans un établissement qui était une grande discothèque connue: le New Morning. Le problème de l'Usine ne vient pas forcément de ses exploitants eux-mêmes, plutôt – en grande partie – de sa clientèle. Les déprédations du week-end dernier rappellent celles de 1989, 1990 et 1991, alors que le New Morning existait déjà. Cela ne date donc pas d'aujourd'hui!

Lors du G8, les déprédations commises en ville n'étaient pas directement le fait de l'Usine, néanmoins les simples citoyens ont pu remarquer ce qui se passait en réalité: où se sont réfugiées les hordes de Black Blocs? A l'Usine! C'est donc – une fois de plus – cet établissement qui est remis en cause aujourd'hui de façon générale. L'année passée, lors des manifestations pour le 200<sup>e</sup> anniversaire

de la police genevoise, une contre-manifestation organisée par des jeunes a causé des déprédations et de la casse: des voyous ont tout cassé! Je pense notamment à ce qui s'est passé au Musée d'ethnographie. Où se sont réfugiés tous ces jeunes, ensuite? A l'Usine!

Comme je le disais tout à l'heure, ce ne sont pas forcément les organisateurs de spectacles et autres personnes travaillant à l'Usine qui commettent les déprédations – mais, pour une bonne part, la clientèle qui fréquente l'Usine.

M. Kanaan s'est malheureusement absenté, alors que j'avais plusieurs questions à lui poser. Tout le monde parle de la LRDBHD qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, théoriquement – pour autant que son règlement d'application soit lui aussi en vigueur! Ce n'est que lorsqu'il le sera que la loi sera valable. Pour l'heure, l'ancienne LRDBH existe et elle est très claire: un exploitant qui a suivi les cours de cafetiers ne peut avoir que deux établissements au maximum; de plus, il ne peut pas en cumuler deux qui n'appartiennent pas à la même catégorie. (*Remarque de M. Thévoz.*) Oui, Monsieur Thévoz! Vous ne connaissez pas mieux la loi que la loi elle-même! Consultez internet et lisez-la, c'est écrit! Vous transmettez à M. Thévoz, Monsieur le président.

L'exploitant d'un restaurant qui ouvre à 6 h du matin avec autorisation d'ouverture jusqu'à minuit, voire jusqu'à 2 h du matin n'est pas autorisé par la loi en vigueur à exploiter un établissement nocturne ouvert de 18 h à 4 h du matin le dimanche et de 21 h à 5 h du matin les autres jours. Ce n'est pas cumulable.

Dans ce contexte, l'Usine est en défaut, elle ne respecte pas la loi. On pourra dire tout ce que l'on voudra, cette loi existe! Quant à la future LRDBHD, nous en parlerons lorsqu'elle sera en vigueur avec son règlement d'application.

A l'heure actuelle, l'Usine compte cinq établissements qui vendent de l'alcool. Mais il n'y a pas cinq exploitants! Je ne sais pas ce que pourront dire là-dessus ses clients des bancs d'en face, par contre, la dernière fois que j'y suis allé, je n'ai pas vu une seule quittance pour les boissons. Bizarre... Dans n'importe quel restaurant, discothèque ou cabaret à Genève, quand vous consommez, on vous donne une quittance. A l'Usine, je n'en ai jamais vu! Or, il y a cinq établissements... Cela correspond-il à cinq numéros de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)? Mais s'il n'y a pas de quittance, il n'y a pas non plus de numéro de TVA! Comment est contrôlé tout cet argent? C'est une question que je voulais poser à M. le magistrat.

En ce qui concerne la vérification de l'âge des clients, la brigade des mineurs fait régulièrement des descentes dans les discothèques genevoises pour effectuer ce contrôle. Est-il normal que des jeunes de 16 ans soient à l'Usine à 3 h du matin? Vérifie-t-on l'âge des clients? Il est vrai que ce serait un peu dangereux

pour la police, s'ils débarquaient à deux agents – voire à quatre – afin d'effectuer cette vérification. Mieux vaudrait y aller en force!

Les personnes qui travaillent à l'entrée de l'Usine ont-elles une carte d'agent de sécurité? C'était mon travail au New Morning, à l'époque. Un gros problème s'est d'ailleurs posé dernièrement dans un établissement où il y a eu une dérive; après cet épisode, une personne est actuellement dans le coma. Mais à l'Usine...

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur Haas.

*M. Jean-Philippe Haas.* J'ai sept minutes pour m'exprimer, Monsieur le président! Les personnes chargées de la sécurité à l'Usine sont-elles déclarées et légales? Les services de sécurité leur ont-ils octroyé une autorisation? Je ne le pense pas!

Je serai très bref au sujet de la cigarette. Etant un gros fumeur, je sais qu'à l'Usine, au moins, je peux fumer. C'est un des seuls endroits où la cigarette soit encore permise à l'intérieur, il faut le savoir! Je vois quelques personnes qui hochent la tête à la tribune du public... mais je ne dois pas en tenir compte. A l'Usine, c'est toujours permis.

Je voulais encore préciser quelques points. De manière générale, le site internet de l'Usine dénigre le pouvoir politique. Il s'attaque notamment à M. Maudet, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Emery-Torracinta. Elle est pourtant socialiste... Cela figure en toutes lettres sur la page d'accueil!

Venons-en à la définition de l'adjectif «autogéré». Qu'est-ce qu'un établissement autogéré? Un établissement qui se gère lui-même. On en a un merveilleux exemple, en Suisse, avec la Rote Fabrik de Zurich. Je pense que les personnes qui travaillent à l'Usine la connaissent. Eh bien, au bout d'un certain temps, les responsables de la Rote Fabrik en ont eu marre des pouvoirs politiques et ils ont décidé qu'ils ne voulaient plus de subvention. Depuis lors, ils s'autogèrent. A l'heure actuelle, ce système fonctionne extrêmement bien!

**Le président.** Monsieur Haas, cette fois, vous devez conclure!

*M. Jean-Philippe Haas.* Oui, je conclus.

**Le président.** C'est gentil, merci.

*M. Jean-Philippe Haas.* Comme il serait bien que l'Usine fasse de même à Genève et adopte une véritable autogestion! Avec le bénéfice de ses débits de boissons, elle pourrait s'autogérer sans demander d'argent aux pouvoirs politiques.

Encore une dernière précision suite à toutes mes interventions sur cette problématique. Je demande au magistrat responsable si la Ville n'est pas complice, lorsqu'elle accorde des subventions à une institution qui ne respecte pas la loi, contrairement à ce qui se pratique dans d'autres dicastères comme celui du sport...

**Le président.** Merci, Monsieur Haas. Votre temps de parole est écoulé. Vous n'avez plus le micro.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (LR). Mesdames et Messieurs, j'avoue sincèrement que je suis abasourdi par ce débat et les propos qui y sont tenus. Certes, il s'est passé quelque chose le week-end dernier, mais la réaction me paraît finalement bien plus inquiétante que l'action elle-même!

Je me réfère en particulier aux propos de M. Kanaan en début de débat. Cela commençait bien... En retraçant l'historique de l'Usine, il a rappelé qu'en 1989 un magistrat qui n'était pas de son bord – il a eu le courage de le mentionner –, M. Claude Haegi, avait pris l'initiative ô combien libérale chez les libéraux de faire confiance à une institution dite «alternative». Je prendrai la peine de demander à ce dernier ce qu'il ressent ce soir, en écoutant notre débat à la télévision...

Mesdames et Messieurs de l'Alternative, lorsqu'un libéral vous fait confiance – et je vous garantis qu'il n'a pas reçu de standing ovation à l'assemblée du parti, lorsque l'on a appris qu'il avait fait ce geste en votre faveur –, la moindre des choses serait de le respecter!

*Des voix.* Bravo! Bravo! (*Applaudissements.*)

*M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel.* Par ailleurs, nous savons qu'il existait peu de lieux comme votre Usine, réputés alternatifs – pourquoi pas? C'est la liberté de la culture – tout en fonctionnant grâce à des fonds non alternatifs, c'est-à-dire des subventions publiques. Il y a peu d'établissements de ce genre, et pour cause! De manière générale, les municipalités ou les cantons suisses les traitent avec moins de confiance – il y a peut-être moins de libéraux à Bâle, je ne sais pas... En tout cas, il n'y a pas eu de libéral pour affirmer, lorsque la maison de la culture alternative a été créée à Bâle, que l'Etat, le Canton ou la Ville la subventionnerait à 100%.

Et Genève devrait subventionner à 100% une Usine qui bénéficie de l'argent public en refusant absolument de recevoir des fonds privés, comme on le lui a suggéré et proposé? Ce subventionnement privé serait pourtant aussi libéralement octroyé que l'autorisation lui a été libéralement donnée en 1989. Ce refus idéologique du partenariat public-privé figure dans vos statuts, Mesdames et Messieurs! Pour des raisons idéologiques, vous voulez vivre alternativement en étant hors la loi exclusivement aux frais du contribuable! C'est quand même assez étonnant! Mais il ne s'agit là que d'une genevoiserie parmi tant d'autres, que nous nous devons de vous rappeler ce soir...

*Des voix.* Bravo! Bravo! (*Applaudissements.*)

*M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel.* J'aimerais souligner un dernier point. Nous admettons que l'application des lois est compliquée – et si seulement les libéraux-radicaux que nous sommes pouvions vivre au-dessus des lois, nous en serions heureux –, cependant on ne peut pas les contourner.

Il existe une règle de savoir-vivre toute simple: lorsque l'on vous fait confiance, vous vous appliquez jusque dans le moindre détail à en être dignes. Ce soir, nous ne sommes pas seulement fâchés, mais aussi profondément déçus d'avoir dû débattre pendant deux heures en brandissant le bâton, les menaces et les objets à voter avant d'entendre enfin ma collègue Uzma Khamis Vannini dire pour la première fois: «Nous sommes désolés des déprédations commises.» Deux heures avant que notre collègue Sylvain Thévoz admette: «Nous condamnons ces déprédations.» Pourquoi ne l'avez-vous pas fait tout de suite? ou hier? Pourquoi ne l'avez-vous pas dit dans les journaux? Est-ce cela, la confiance?

Mesdames et Messieurs de l'Alternative, il existe toujours des solutions, pour autant que respect et savoir-vivre soient garantis. S'il n'y a pas de solution à la place des Volontaires, que vous occupez et animez, où y en aura-t-il? Nous vous demandons aujourd'hui de cesser de faire des pressions, du chantage et des gamineries en exploitant vos avantages et en ignorant l'histoire. Ce lieu que vous nous devez, soyez-en respectueux et respectez aussi la population qui vous l'a mis à disposition. Cessez de cracher dans la soupe et soyez avec nous! (*Applaudissements.*)

*Des voix.* Bravo!

**M<sup>me</sup> Patricia Richard** (LR). Monsieur le président, vous m'excuserez si je reste à moitié assise, mais j'aimerais lire un bref article de la LRDBH actuelle, en vigueur depuis 1989, à laquelle tout établissement public est soumis – sauf

une exception genevoise, pour l'instant... Il s'agit du titre 2: Dispositions sur la restauration et le débit de boissons, chapitre I: Catégories d'établissements, article 16: Énumération, lettre I: Buvettes temporaires. D'après ce que nous avons entendu ce soir, telle est la catégorie à laquelle appartient l'Usine. Je cite l'article 17: Définitions, lettre I: «Les buvettes temporaires sont des débits de boissons exploités occasionnellement, accessoires à des installations destinées aux loisirs, au divertissement, aux activités culturelles, au sport ou à des fins analogues; il peut y être assuré un service de petite restauration.»

Cela montre bien que l'Usine a déjà bénéficié de larges – de très larges – exceptions jusqu'à aujourd'hui, alors qu'elle aurait dû être soumise à cette loi comme tous les autres débits de boissons. En bonne libérale, je suis choquée que, depuis des années, ce ne soit pas le cas. Mais je ne m'étendrai pas là-dessus.

Pour ma part, j'ai une jeune de 19 ans à la maison. Sort-elle le soir pour s'amuser? Cela lui arrive. Elle va au cinéma avec des copains. Je n'ai jamais eu de problèmes avec cette enfant! Ce soir, elle a imprimé un dossier qu'elle doit remettre à son école demain. Pour elle, s'amuser, c'est faire du sport, sortir un peu, aller au cinéma... certainement pas participer à des manifestations à 2 h du matin sous les fenêtres des gens et taguer des vitrines!

On a oublié un détail, dans cette affaire du week-end dernier: le sang sur les bancs à Plainpalais, dimanche matin, à côté du skate-park. C'était à cause de la manifestation. Or, les commerçants dont je suis, qui commencent à travailler très tôt le dimanche, ont dû hurler pour que quelqu'un vienne nettoyer le sang avant que les enfants qui jouent au skate-park ne voient ce spectacle absolument désolant.

J'ai entendu une énormité dans la bouche de M. Thévoz, tout à l'heure. Monsieur le président, je vous prie de lui transmettre ce qui suit: c'est celui qui tient le pot de peinture qui est responsable du tag, personne d'autre! Certains s'obstinent à penser que M. Maudet est responsable de tout, mais moi, très franchement, je dis que quelqu'un qui fait respecter des lois sauvagement violées pendant des années devrait être arrivé au pouvoir depuis bien plus longtemps!

En bonne libérale, j'enjoins personnellement tous les établissements soumis à la LRDBH d'arrêter de payer leurs taxes professionnelles, tant que l'Usine ne respectera pas la loi. Merci! (*Applaudissements.*)

*Des voix.* Bravo!

**M. François Mireval (S).** Je tenterai ici un exercice de haute voltige qui consistera à décrire l'Usine en tant que socialiste, mais en utilisant un vocabulaire de droite.

L'Usine est un lieu entrepreneurial. On y trouve des organisateurs de spectacles, d'expositions et autres qui font venir des artistes et travailler des techniciens ou des petites mains de toute sorte, afin de produire des prestations destinées au public de tous les âges – même le troisième! Souvenez-vous, chers collègues... Peut-être certains d'entre vous ont-ils fréquenté les fameux thés dansants de l'Usine.

Par ailleurs, l'Usine est un lieu autogéré, ce qui semble très étrangement causer de l'urticaire à certains, sur les bancs situés à votre droite, Monsieur le président. Ce terme devrait plutôt évoquer la capacité de réfléchir soi-même à des projets innovants, de créer des activités artistiques sous toutes sortes de formes juridiques, d'obtenir des sources de financement – et pas seulement par les subventions! Les billets, les buvettes font partie des ressources de l'Usine.

Il faut donc tenir une comptabilité et payer les taxes légales. Cela n'a pas été rappelé ce soir, mais l'Usine paie toutes ses taxes légales. Des bilans sont tirés, les organisateurs doivent ensuite s'adapter au marché des loisirs du public qui fréquente cet établissement.

Que diriez-vous, Mesdames et Messieurs les élus de droite – vous transmettez, Monsieur le président –, si une entreprise privée amie, une société anonyme ou autre, se plaignait auprès de vous de l'excès de bureaucratie administrative causée par la nécessité de remplir cinq demandes paperassières chronophages pour un seul lieu! La droite défendrait-elle alors la lourdeur administrative?

En conclusion, vu ce qui se passe en réalité à l'Usine, le Parti socialiste propose au plénum de rejeter purement et simplement les objets sur lesquels nous débattons ce soir, merci! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Olga Baranova (S).** Je tiens d'abord à m'excuser auprès de M<sup>me</sup> Kraft-Babel. Vous lui transmettez, Monsieur le président. Si nous ne l'avons pas fait – vis à-vis d'elle, mais surtout envers toute la population – avant les événements de cette fameuse nuit, c'est parce que la gauche, parfois, n'est pas suffisamment efficace... On le sait! (*Rires.*)

En ce qui concerne les événements du week-end dernier – la casse, les tags, les déprédations –, je tiens à rappeler que nous condamnons ces comportements. C'est très important. En revanche, jusqu'à nouvel avis, nous sommes dans un Etat de droit, ce qui signifie que la responsabilité des dégâts sera établie par la justice et non par le Conseil municipal.

De manière générale, si vraiment nous devons fermer les lieux qui génèrent des manifestations plus ou moins autorisées et violentes, je pense que nous devrions commencer par le Conseil municipal et le Grand Conseil! A mon avis, ce sont ces deux institutions qui provoquent le plus de mécontentement de toutes parts!

J'ai encore une question que je vous demande de transmettre à toutes les personnes qui siègent sur les bancs d'en face, Monsieur le président. Avez-vous été jeunes? Vous souvenez-vous encore de cette période qui, pour certains, peut paraître extrêmement lointaine? Aviez-vous besoin d'espaces pour vous exprimer? Aviez-vous peut-être aussi envie de faire des conneries? A vous entendre, on ne dirait pas. Vous voulez infliger à l'Usine une punition extrêmement grave, alors qu'elle n'a aucune responsabilité dans les déprédations du week-end que je condamne fermement, je le répète.

Derrière la dureté dont vous faites preuve, on soupçonne qu'il y a un gros traumatisme – ou, du moins, que vous avez été victimes de violence physique grave. J'en suis vraiment désolée, et j'espère que vos enfants ne subiront pas le même traitement. Nous avons compris que certains d'entre eux n'avaient assurément pas participé à la manif en question, mais nos enfants – car il y en a, autour de moi, dont la progéniture fréquente l'Usine –, je souhaite qu'ils ne vivent pas la même chose que vous dans votre enfance...

Ce que je déplore avant tout, c'est que le débat de ce soir, surtout de votre côté, chère droite majoritaire... (*Brouhaha.*) Merci de transmettre, Monsieur le président!

**Le président.** Madame Baranova, restons dans le débat! Pas trop de mufflerie, pour le dire ainsi...

*M<sup>me</sup> Olga Baranova.* Oh, Monsieur! Dans le débat de ce soir face à la droite majoritaire, ma plus grande critique concernant les tags et autres déprédations réside dans le fait que cela ne nous aide vraiment pas à défendre la cause de l'Usine, au final. La droite cherche avant tout à tirer un profit politique de cette affaire sur le dos de la seule institution genevoise – la dernière – qui propose non seulement des espaces de liberté, mais aussi une programmation artistique digne de ce nom, accessible à toutes et à tous.

Quelle est l'alternative, à Genève? Les lounge bars à 20 balles le cocktail? Ce n'est en tout cas pas ce que nous souhaitons pour cette ville, et ce n'est surtout pas – à mon avis – ce que vous souhaitez payer à vos jeunes quand ils sortent, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face. L'Usine, cet espace de vie, est peut-être le dernier bastion qui éloigne un tant soit peu la vie nocturne genevoise du cimetière des Rois... Merci! (*Applaudissements.*)

*Des voix.* Bravo! Bravo!

**4. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**5. Interpellations.**

Néant.

**6. Questions écrites.**

Néant.

**Le président.** Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une très bonne fin de soirée. Nous poursuivrons nos débats demain. Merci!

Séance levée à 23 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	2298
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	2298
3.a) Résolution du 27 octobre 2015 de M <sup>me</sup> et MM. Eric Bertinat, Natacha Buffet-Desfayes, Jacques Pagan, Pierre Scherb, Jean Zahno, Didier Lyon et Christo Ivanov: «Pour que la Ville exige le respect de la loi» (R-190) . . . . .	2298
3.b) Motion du 27 octobre 2015 de M <sup>mes</sup> et MM. Grégoire Carasso, Albane Schlechten, Sandrine Burger, Tobias Schnebli, Simon Gaberell, Olivier Gurtner et Sylvain Thévoz: «La Ville veut une autorisation unique pour l'Usine» (M-1196). . . . .	2299
3.c) Projet de délibération du 27 octobre 2015 de M <sup>me</sup> et M. Natacha Buffet-Desfayes et Eric Bertinat: «Mettons fin à l'irresponsabilité juridique de l'Usine» (PRD-111) . . . . .	2300
3.d) Motion du 27 octobre 2015 de MM. Pascal Spuhler, Daniel Sormanni, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Thomas Zogg, François Bärtschi et Amar Madani: «Pour une affectation humanitaire de l'Usine!» (M-1197). . . . .	2301
4. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	2347
5. Interpellations . . . . .	2347
6. Questions écrites . . . . .	2347

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*